

BORALEX

boralex.com



@BoralexInc

@boralexfr

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



2021

RAPPORT
DE RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE D'ENTREPRISE





TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	3
MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	6
À PROPOS DU RAPPORT 2021	8
BORALEX, AU-DELÀ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES	10
La RSE : partie intégrante de notre plan stratégique à l'horizon de 2025	11
Notre chaîne de création de valeur	12
Notre analyse de la matérialité : une démarche critique pour la définition de nos priorités de RSE	15
Nos efforts pour maintenir un dialogue régulier avec nos parties prenantes	17
Notre approche pour gérer les impacts et les risques liés à nos activités	18
NOS PRIORITÉS EN GOUVERNANCE : FAIRE DE L'EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE DE GESTION UNE VALEUR PARTAGÉE	20
Priorité 1 : dynamiser une gouvernance d'entreprise responsable	21
Priorité 2 : instituer l'éthique des affaires et des comportements	24
Priorité 3 : responsabiliser notre chaîne d'approvisionnement	26
NOS PRIORITÉS SOCIÉTALES : RESPECTER LES VIVANTS	29
Priorité 4 : promouvoir l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances	30
Priorité 5 : agir pour la santé et la sécurité au travail	33
Priorité 6 : concerter et impliquer les communautés et territoires	36
NOS PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES : CROÎTRE EN AYANT À CŒUR UNE TRAJECTOIRE DURABLE ET RÉSILIENTE	42
Priorité 7 : utiliser les ressources de façon responsable	44
Priorité 8 : respecter et protéger la biodiversité	47
Priorité 9 : nous adapter aux changements climatiques	49
Priorité 10 : limiter nos émissions des gaz à effet de serre	55
NOS AMBITIONS POUR L'ANNÉE 2022	60
ANNEXE 1 : RAPPORT D'ASSURANCE DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	62
ANNEXE 2 : TABLEAU DES INDICATEURS QUANTITATIFS	66

FAITS SAILLANTS

Lancement du projet
Apuiat (**200 MW**)
en partenariat
**50-50 avec les
communautés
innues** au Québec

Embauche d'une
directrice de
RSE relevant
directement du PDG
et mise sur pied du
comité RSE

Signature du Solar
Industry Forced Labor
Prevention Pledge, un
engagement formel
et collectif contre le
recours au travail forcé
dans l'industrie solaire

Mise en place du
comité interne sur
le TCFD et première
divulgaration suivant les
11 recommandations

Ajout d'une cible
de représentation
féminine de **27,5 %**
pour les postes de
gestion d'ici **2025**

Atteinte
de **36 %**
de femmes
au conseil
d'administration

352 666 tonnes
de CO₂ évitées en
2021 grâce à notre
production d'énergie
renouvelable,
en hausse de **24 %**
par rapport à 2020

100 %
de nos revenus
proviennent
d'énergies
de sources
renouvelables

Engagement à
comblé
35 % des
postes disponibles
par des femmes

93 % des employés
ciblés en Amérique
du Nord ont fait notre
formation sur les
cultures autochtones,
dont **96 %** au
Canada

Premier bilan carbone
qui démontre déjà une
**réduction de
nos émissions**
depuis 2019

Charte
d'approvisionnement
responsable révisée
pour expliciter nos
attentes envers
nos fournisseurs en
matière de RSE



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA RSE : UN OUTIL DE PLUS POUR SE DÉMARQUER ET CRÉER DE LA VALEUR

Quiconque s'attarde à l'évolution de Boralex y aura reconnu une entreprise résolument moderne et adaptable. La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) est déjà inscrite dans son ADN et les enjeux en cette matière sont depuis longtemps très présents et bien reflétés dans ses valeurs et sa culture.

À l'heure actuelle, la RSE est une préoccupation centrale dans toutes les sphères de la société, en particulier pour les grands investisseurs. Or, l'encadrement qui s'applique dorénavant à cet égard offre à Boralex une opportunité exceptionnelle de mettre en valeur ce qui la distingue déjà. Aujourd'hui, cela se traduit notamment par la précision de sa vision qui intègre l'importance de la RSE, son appropriation dans le cadre la révision de son plan stratégique ainsi qu'un déploiement et une mise en œuvre de ses actions dans ce domaine en accéléré.

Le conseil d'administration, qui a entre autres lui-même rehaussé sa diversité de façon substantielle au cours des dernières années, appuie la direction dans ses efforts pour déployer une stratégie rigoureuse de RSE. Il continuera aussi d'exercer son rôle de surveillance et d'accompagnement dans l'évolution de la feuille de route de l'entreprise, le développement d'indicateurs pertinents, le suivi de la performance, l'appréciation des risques et la reddition de comptes de Boralex en la matière.

Car le conseil est convaincu que c'est ce qui permettra à Boralex de demeurer une entreprise moderne, de renforcer sa compétitivité et son image de marque, de maintenir sa place de choix en développement durable et d'augmenter sa valeur à long terme pour toutes ses parties prenantes.



Alain Rhéaume
Président du conseil d'administration



Alain Rhéaume
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

INTÉGRER LA RSE DANS TOUTES NOS DÉCISIONS : PARCE QU'IL FAUT FAIRE PLUS QUE PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Depuis quelques années, notre planète nous rappelle régulièrement qu'il est urgent d'agir pour freiner le dérèglement climatique qui se traduit par des événements météorologiques extrêmes plus fréquents, mais aussi par des changements irréversibles dont les conséquences nous affectent tous. Car si elle est déjà critique pour les populations directement touchées par les diverses catastrophes, l'incidence des changements climatiques se fait aussi sentir sur les activités et la santé financière des entreprises de tous les secteurs, partout à travers le monde.

En tant qu'entreprise, nous avons donc un rôle à jouer. Je dirais même que nous avons la responsabilité de donner l'exemple. Pour ce faire, nous devons faire les meilleurs choix dans chacune de nos décisions, en intégrant un

vaste ensemble de considérations qui vont au-delà de la performance financière traditionnelle. Et le meilleur moyen d'y arriver consiste à nous doter d'une stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) rigoureuse et intrinsèquement liée à toutes nos activités. Ceci nous permettra, entre autres, d'atténuer les différents risques auxquels nous faisons face, au bénéfice de notre entreprise et de nos différentes parties prenantes.

C'est avec cet objectif en tête que nous avons commencé le déploiement de notre stratégie de RSE en 2021, et que nous avons redéfini nos orientations stratégiques en conséquence. Car dans un contexte où l'accélération de la transition énergétique et l'engagement de nombreux pays envers une relance économique verte marquent le début d'une phase de



Patrick Decostre
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

développement extraordinaire pour une entreprise comme Boralex, nous sommes convaincus que cela peut et doit continuer de se réaliser dans le respect de notre planète et des vivants.

Aller au-delà de l'énergie renouvelable, car nous pouvons toujours faire plus et mieux

En sa qualité d'acteur clé de l'énergie renouvelable depuis 30 ans, Boralex contribue à la décarbonisation de l'économie par la nature même de ses activités. Nous pourrions nous asseoir sur cet acquis et décider d'en rester là. Mais nous tenons à aller encore plus loin, car dans le contexte actuel, produire de l'électricité de sources renouvelables n'est pas suffisant. Pour encore nous améliorer, il importe de mesurer notre performance relative aux facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance, ce que nous avons approfondi en 2021. C'est l'examen détaillé de ces données qui nous permet d'identifier les endroits où nous pouvons agir pour devenir encore meilleurs.

Nous sommes ambitieux en matière de RSE, car nous sommes convaincus que c'est ainsi que nous pourrions fournir à nos actionnaires et investisseurs les rendements qu'ils cherchent, et à nos parties prenantes des bénéfices économiques, environnementaux et sociétaux. Nous voyons la RSE comme une source de compétitivité qui est intimement liée à la performance financière et qui vient renforcer la valeur de notre entreprise à long terme. Il s'agit donc d'une valeur ajoutée pour les investisseurs qui souhaitent protéger leur patrimoine, pour les clients qui veulent faire affaire avec un partenaire fiable et responsable, et pour les communautés qui veulent s'allier avec une entreprise qui se préoccupe réellement de leurs besoins.

Miser sur la diversité pour se démarquer dans un environnement concurrentiel

Boralex exerce ses activités dans un domaine hautement concurrentiel. Même si le contexte est particulièrement favorable à l'heure actuelle, nous sommes plusieurs sur les blocs de départ à vouloir nous démarquer. Dans une telle conjoncture, il ne fait aucun doute que c'est grâce à nos équipes diversifiées et performantes que nous pourrions y arriver. C'est pourquoi les questions de diversité et d'inclusion me tiennent particulièrement à cœur.

La diversité est un atout indéniable au sein d'une entreprise. Multiplier les parcours, les compétences, les personnalités et les modes de pensée contribue à enrichir l'entreprise, à stimuler les discussions et à confronter les points de vue, ce qui favorise la créativité et les idées innovantes. Nous avons donc intégré cette priorité dans notre stratégie de recrutement, afin d'embaucher des profils encore plus variés et de maximiser nos chances d'attirer d'autres employés exceptionnels. Nous avons aussi défini, en 2021, des objectifs de représentation des femmes au sein des postes de gestion et du conseil d'administration.

Une prise de conscience nécessaire

Certains aspects de la RSE ne sont pas simples à gérer. La diversité, les changements climatiques et l'approvisionnement responsable, par exemple, impliquent plusieurs intervenants et facteurs externes sur lesquels nous avons moins de contrôle. Il est donc essentiel de travailler de concert avec nos parties prenantes sur ces questions, et de reconnaître qu'il s'agit d'un travail complexe et de longue haleine. Mais ultimement, de tels efforts s'avèrent rentables. Ils nous permettent de croître de façon responsable et pérenne, de renforcer notre image de marque, d'attirer les meilleurs employés et de nouer des partenariats avec des entreprises fiables qui partagent nos valeurs. Et tous ces éléments sont des leviers de croissance pour Boralex. Car c'est la relation que nous entretenons avec ceux qui nous entourent qui nous permet de prospérer tout en allant au-delà des énergies renouvelables.



Patrick Decostre
Président et chef de la direction



À PROPOS DU RAPPORT 2021

Ce rapport présente la vision, la stratégie et les réalisations de Boralex en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) durant l'année 2021. L'entreprise ayant adopté une stratégie formelle de RSE en 2020, il s'agit de notre deuxième reddition de comptes à cet égard. Notre rapport 2021 est articulé autour des facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG), pour respecter les cadres internationaux de reddition de comptes les plus utilisés en matière de RSE et pour présenter l'information en fonction des pratiques généralement établies.

En novembre 2021, lors de la COP26, l'International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation a annoncé la création du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board - ISSB) qui commencera à publier dès 2022 un cadre consolidé en matière de divulgation ESG. En tenant compte de ce contexte en constante évolution, ainsi que des demandes de nos parties prenantes, nous avons adopté, pour ce rapport de RSE 2021, un alignement avec les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), aussi connu sous le nom de TCFD, et cadre du Sustainability Accounting Standards Board (SASB)¹. Comme Boralex est très présente en France, nous avons également pris en compte le cadre de la Déclaration de performance extra-financière (DPEF), qui y est mis en œuvre depuis 2019. Enfin, nous établissons les liens avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et les indicateurs du Global Reporting Initiative tel qu'établi dans notre stratégie en 2020.

Notre contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies

Par la nature même de ses activités, sa mission et sa démarche de RSE, Boralex contribue à faire progresser 13 des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Tout au long de ce rapport, nous indiquons les ODD touchés directement par nos différentes réalisations et nos divers engagements.



¹Pour les secteurs *Electric Utilities & Power Generators*, *Wind Technology & Project Developers* et *Solar Technology & Project Developers*.

Périmètre du rapport de RSE

Ce rapport de RSE couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Le périmètre de la divulgation extra-financière est le même que celui des rapports financiers et couvre ainsi les activités de la société Boralex inc. et de ses filiales au Canada, en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Calcul de l'équivalent de CO₂ évité

Le calcul du nombre de tonnes d'équivalent de CO₂ évitées par la production d'énergie renouvelable a été conçu par la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal. Il s'appuie sur la production annuelle en combiné² de chacune de nos installations en fonction du mix énergétique (répartition des différentes sources d'énergie consommées dans une zone géographique donnée) de chaque région et pays où elles se trouvent. Cela permet d'avoir un résultat plus précis du nombre de tonnes d'équivalent de CO₂ évitées, qui s'appuie sur la production exacte de chaque site et la réalité énergétique propre à la région (facteur d'émission régional) pour chaque année du rapport. Les facteurs d'émissions régionaux sont mis à jour annuellement selon les données les plus récentes fournies par les entités gouvernementales au Canada et aux États-Unis, ainsi que celles publiées par l'Agence Internationale de l'Énergie.

Contrôle interne

La collecte des données pour ce rapport de RSE a été réalisée auprès du réseau de collaborateurs internes présents sur l'ensemble des sites de l'entreprise. Le contrôle de la qualité est effectué par l'équipe du contrôle interne et par le comité de direction. En outre, deux indicateurs ont fait l'objet d'une assurance externe limitée : les émissions de CO₂ évitées par notre production d'énergie renouvelable et le pourcentage de femmes occupant des postes de gestion. Ils sont indiqués par le symbole suivant : ✓

Devise

Les informations financières présentées dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les abréviations « M\$ » et « G\$ » sont utilisées respectivement pour les millions de dollars et les milliards de dollars.

Autres divulgations

En 2021, Boralex a participé à un ensemble de divulgations auprès de tierces parties :

- **EcoVadis**, un organisme de notation du développement durable et de la RSE, qui a décerné une médaille d'argent à Boralex pour son engagement en la matière et l'a placée au 92^e percentile dans son secteur d'activité.



² La production en combiné tient compte de 100 % des filiales de Boralex, dans la mesure où Boralex détient le contrôle. De plus, elle tient compte de la part de Boralex dans des sociétés dont elle ne détient pas le contrôle, qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

³ Source : www.issgovernance.com

- Le **ESG Corporate Rating de l'Institutional Shareholder Services group of companies (ISS)** pour lequel Boralex a obtenu la note de B- et le statut « Prime ». Une entreprise est classée « Prime » si elle atteint ou dépasse les exigences de performance en matière de développement durable définies par ISS ESG pour



une industrie spécifique³.

- Le **S&P Global Corporate Sustainability Assessment (CSA)**, une évaluation annuelle des pratiques des entreprises en matière de développement durable, qui couvre plus de 10 000 entreprises dans le monde et met l'accent sur des critères en la matière qui sont à la fois propres à l'industrie et financièrement importants. En 2021, Boralex a reçu la note globale de 38/100, soit un niveau équivalant à la note moyenne de son secteur d'affaires.
- Le **CDP**, anciennement appelé le Carbon Disclosure Project, qui gère le système mondial d'information permettant aux investisseurs, aux entreprises, aux villes, aux États et aux régions de gérer leurs impacts environnementaux et qui est considéré comme la référence mondiale de l'information environnementale. En 2021, nous avons reçu la note « D ». Il importe de noter que les résultats obtenus par ce référentiel ne tiennent pas compte des importantes initiatives mises en place au cours de l'année 2021 en la matière, notamment la quantification des émissions de CO₂ de Boralex et le début des travaux visant à évaluer les effets des



changements climatiques sur la Société.

- Les **Board Games**, un classement des conseils d'administration d'entreprises canadiennes établi par le Globe and Mail en fonction d'un ensemble de critères de gouvernance qui vont bien au-delà des règles imposées par les organismes de réglementation. Dans le cadre de cet exercice, les évaluateurs du David and Sharon Johnston Centre for Corporate Governance Innovation de l'Université de Toronto ont examiné le travail des conseils d'administration de 220 sociétés et fiducies de l'indice composé S&P/TSX afin d'analyser la qualité de leurs pratiques de gouvernance. Boralex s'est classée au 105^e rang de ce prestigieux classement canadien, en hausse par rapport au classement en 2020, qui la plaçait au 125^e rang.

Nous évaluons les résultats de chaque référent externe pour identifier des pistes d'amélioration continue qui alimentent l'évolution constante de notre stratégie en matière de RSE.

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



ACTRICE MAJEURE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES,

Borex (TSX : BLX) est à l'avant-garde dans un secteur en plein changement. Elle est spécialisée dans cinq secteurs d'activité : éolien, solaire, hydroélectrique, stockage et thermique.

Basés à Kingsey Falls, au Québec, nous avons su, depuis plus de 30 ans, élargir nos horizons et nous établir également ailleurs au Canada, en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Notre croissance

Au cours des cinq dernières années, la puissance installée de Boralex a plus que doublé, pour atteindre 2 492 MW en 2021. En outre, nos projets en développement, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), totalisent plus de 3 890 MW dans l'éolien et le solaire, et près de 193 MW dans le stockage.

Grâce à notre stratégie de croissance qui intègre nos orientations en matière de RSE, nous assurons l'expansion de Boralex de façon durable. Nous nous assurons également d'offrir un rendement financier à long terme supérieur à nos actionnaires, tout en travaillant dans un esprit de collaboration avec les communautés et territoires où nous sommes présents.

LA RSE : PARTIE INTÉGRANTE DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE À L'HORIZON DE 2025

Le 17 juin 2021, dans le cadre de la journée de l'investisseur 2021 de Boralex, nous avons dévoilé un nouveau plan stratégique pour 2025. Basé sur les quatre orientations sur lesquelles nous travaillons depuis 2019, celui-ci introduit de nouvelles cibles et intègre la stratégie de RSE de l'entreprise à tous les niveaux.

Parmi nos cibles 2025, et au même titre que nos cibles financières, figure la volonté d'être la référence en matière de RSE auprès de nos partenaires en allant au-delà des énergies renouvelables.

Cette intégration implique qu'à chaque étape du déploiement de notre plan stratégique, nous considérons non seulement **pourquoi** nous produisons de l'énergie renouvelable, mais aussi **comment**, en prenant en compte les impacts extra-financiers découlant directement de nos activités et de l'ensemble de notre chaîne de valeur. Cela nous amène à gérer les risques et les répercussions de nos activités de façon proactive, et à nous outiller adéquatement pour cibler les possibilités d'améliorer nos pratiques et d'accéder à de nouveaux marchés.



« Un élément essentiel de l'approche de gestion de portefeuille de Desjardins Gestion internationale d'actifs est l'engagement actionnarial auprès des émetteurs, pour mieux comprendre l'intégration de la stratégie ESG dans le modèle d'affaires de ceux-ci. Boralex a toujours répondu à nos appels et leurs dirigeants ont démontré une transparence dans leur évolution. Boralex est un exemple de leadership dans la transition juste vers une économie sobre en carbone. »

- Desjardins Gestion internationale d'actifs

NOTRE CHAÎNE DE CRÉATION DE VALEUR



BORALEX

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Sur notre planète où l'électricité est au cœur de la lutte contre les changements climatiques, nous avons la responsabilité de la produire de façon durable pour les générations futures.

MISSION et VISION

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie **renouvelable** et abordable pour tous. Nous **créons de la valeur** que nous partageons avec l'ensemble de nos **partenaires**.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur le meilleur de nos **forces**.

Grâce à notre **audace**, notre **discipline**, notre **expertise** et notre **diversité**, nous demeurons une **référence** de notre industrie.

Et nous prenons **plaisir** à le faire.

NOS VALEURS

CRÉATIVITÉ

Aller plus loin en faisant preuve d'**ingéniosité**

ESPRIT D'ÉQUIPE

Construire sur les **différences** de chacun pour gagner ensemble

RESPECT

Agir avec considération, **éthique** et **sens du devoir**

ENTREPRENEURSHIP

Décider avec **agilité** et **courage**

COMMUNICATION

Cultiver la circulation d'idées porteuses d'un **dialogue ouvert** et durable

PROSPECTIVE DÉVELOPPEMENT

Études de faisabilité

Consultations

Études et autorisations réglementaires

Clientèles et partenariats potentiels

INTRAPRENEUR

Au-delà DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

CROISSANCE

Accroître notre **portefeuille de projets** et **créer de la valeur** que nous partageons avec l'ensemble de nos partenaires, communautés et territoires.

DIVERSIFICATION

Accélérer le développement de nos **compétences** pour produire de l'électricité selon l'**évolution** des marchés et des technologies.

CLIENTÈLE

Développer des **pratiques commerciales** arrimées aux besoins de clients intéressés à améliorer leur **empreinte climatique**.

OPTIMISATION

Perfectionner nos **façons de faire** pour maximiser la productivité et la rentabilité de nos actifs et de nos services.

Ressources naturelles

- Soleil
- Vent
- Eau
- Énergie thermique

Capital humain

- Employés / collaborateurs

Capital intellectuel

- Connaissances
- Compétences et expertises
- Innovation et créativité

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

E

ENVIRONNEMENT



Utilisation responsable des ressources



Biodiversité



Adaptation aux changements climatiques



Émissions de gaz à effet de serre (portées 1 et 2)

S

SOCIÉTÉ



Inclusion, diversité et égalité des chances



Santé et sécurité



Concertation et implication des communautés locales et des territoires

G

GOUVERNANCE



Gouvernance d'entreprise responsable



Éthique des affaires et des comportements

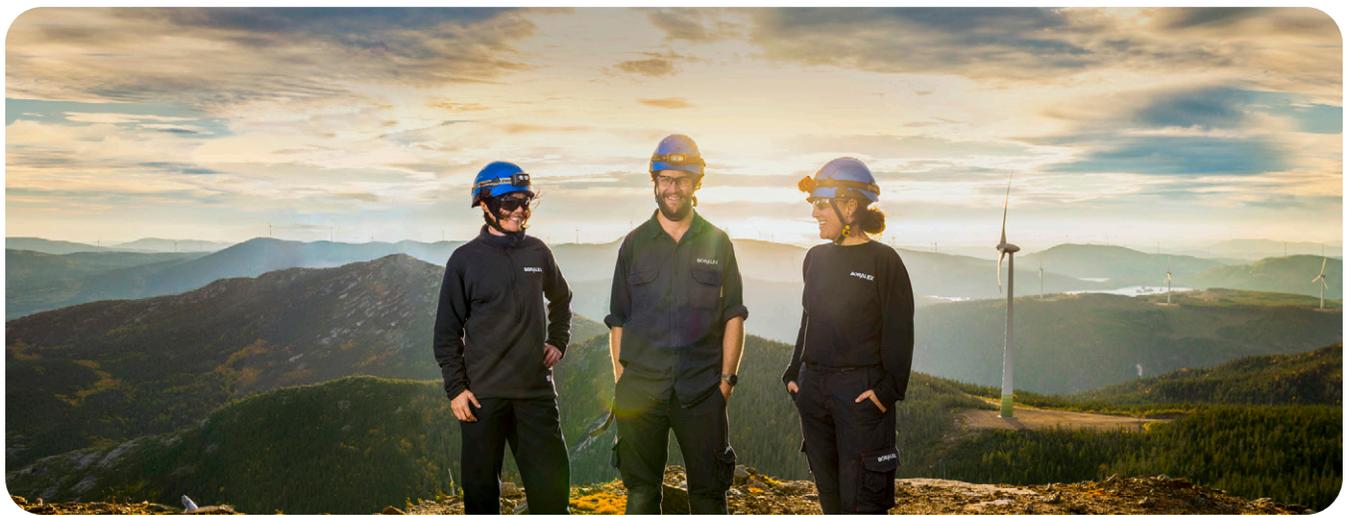
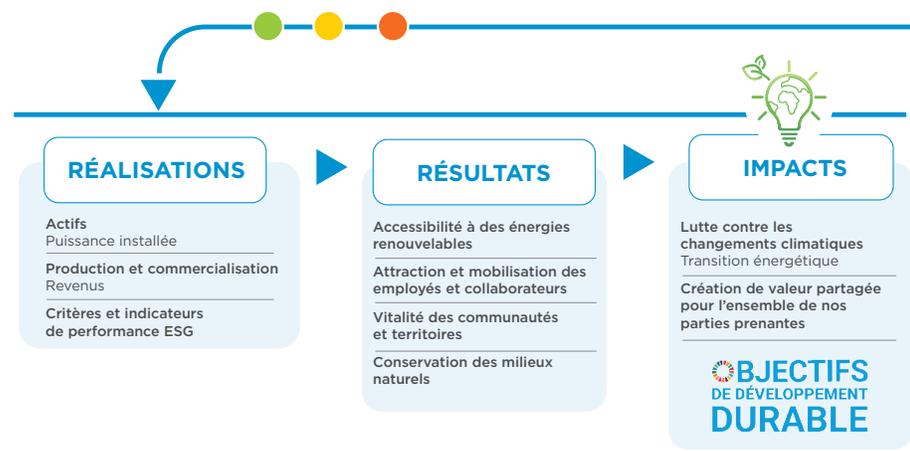


Approvisionnement responsable

Notre responsabilité sociétale d'entreprise et nos orientations stratégiques **guident nos décisions** d'affaires et représentent un véritable **facteur de différenciation stratégique**.



- RESSOURCES**
- Ressources financières**
- Emprunts
 - Capitaux propres
 - Partenariats
 - Flux de trésorerie discrétionnaires
- Ressources industrielles**
- Infrastructures
 - Équipements
 - Produits et composants
- Capital social et relationnel**
- Clients
 - Paliers gouvernementaux
 - Municipalités
 - Communautés et territoires
 - Organismes et associations
 - Propriétaires fonciers



D'ailleurs, nous avons obtenu notre premier prêt lié au développement durable, témoignant de notre engagement, de notre ambition et de notre volonté d'intégrer la performance en matière de RSE dans l'ensemble de nos actions, y compris dans nos outils financiers (voir encadré ci-dessous).

Pour qu'elle puisse créer de la valeur pour Boralex, cette approche d'intégration de la RSE requiert que l'ensemble de l'entreprise soit responsabilisé et mobilisé par rapport aux considérations de RSE. C'est la raison pour laquelle nous avons intégré la RSE au sein de notre gouvernance d'entreprise et de notre approche de gestion des risques, et que des éléments prioritaires de notre stratégie font également partie de la rémunération variable des dirigeants (voir section *Priorité 1 : dynamiser une gouvernance d'entreprise responsable*, page 21).

Dans ce contexte de transversalité, il devient encore plus important de cibler les priorités de RSE sur lesquelles nous devons concentrer nos efforts organisationnels, afin qu'elles viennent appuyer directement notre croissance et notre performance. L'analyse de matérialité s'est avérée une étape cruciale dans cette démarche.



Que sont les prêts liés au développement durable ?

Les prêts liés au développement durable reposent sur des modalités financières liées à des cibles de rendement en matière de développement durable négociées et convenues entre le prêteur et l'emprunteur. Celles-ci couvrent diverses catégories, allant de l'efficacité énergétique à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des activités, pour la durée totale du prêt. Ainsi, plus l'emprunteur obtient de bons rendements par rapport aux cibles convenues avec le prêteur, plus ses conditions d'emprunt seront avantageuses, et inversement.

En novembre 2021, Boralex a annoncé le renouvellement et l'extension de la facilité de crédit corporative et de la facilité de lettres de crédit de 525 M\$, pour une durée résiduelle de 5 ans, avec des caractéristiques de financement durable (critères ESG) et une clause accordéon de 150 M\$. En fonction de l'atteinte ou non des objectifs en matière de réduction des émissions de CO₂ et de représentation des femmes aux postes de gestion, certaines modalités prévoient la réduction ou l'augmentation des coûts d'emprunt. Nos cibles pour 2025, dans ce contexte, sont les suivantes :

**27,5 %
de femmes**
dans des postes de gestion⁴

**781 773 tonnes
de CO₂ évitées**
par notre production
d'énergie renouvelable

« Nous sommes fiers du lancement de ce premier prêt lié au développement durable qui démontre notre engagement à long terme en matière de RSE. Le secteur financier a un rôle critique à jouer dans la transition énergétique en valorisant les entreprises qui y contribuent de façon positive. »



- **Bruno Guilmette**
vice-président et chef de la direction financière

⁴ Cet indicateur inclut les employés à temps plein. Un poste de gestion est défini comme étant responsable hiérarchiquement d'au moins un(e) employé(e) à temps plein et/ou à contrat.

NOTRE ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ : UNE DÉMARCHE CRITIQUE POUR LA DÉFINITION DE NOS PRIORITÉS DE RSE

L'analyse de la matérialité est un élément essentiel de notre démarche en matière de RSE, puisqu'elle nous permet de définir les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) les plus importants pour nos principales parties prenantes et pour l'entreprise, et de les hiérarchiser en fonction des objectifs et des attentes de ceux-ci.

En 2020, nous avons donc mené 21 entretiens avec diverses parties prenantes – investisseurs, municipalités, organisations non gouvernementales, associations et collaborateurs – à partir d'une sélection de 18 enjeux pertinents : les répercussions les plus importantes que pourraient avoir nos activités sur la société et l'environnement et les éléments pouvant avoir une incidence positive ou négative sur la valeur de Boralex. Cet exercice nous a permis d'élaborer une matrice de matérialité dans laquelle se retrouvent les enjeux de développement durable les plus significatifs pour les parties prenantes de Boralex.

À partir de cette matrice et des risques extra-financiers inhérents à l'activité de l'entreprise, dix priorités ont ensuite été identifiées et regroupées dans les trois engagements ESG qui guident nos actions : faire de l'exemplarité en matière de gestion une valeur partagée (gouvernance), croître en ayant à cœur une trajectoire durable et résiliente (environnement) et respecter les vivants (société). Ces priorités reflètent l'apport le plus important de notre entreprise à la société et à l'environnement, et sont également des éléments qui peuvent affecter positivement ou négativement notre valeur d'entreprise. C'est pourquoi, dans ce rapport, nous établissons un lien clair entre nos réalisations, nos engagements et les priorités auxquelles ils sont rattachés.

En 2021, durant nos interactions régulières avec les parties prenantes, nous avons validé en continu la pertinence de ces priorités ainsi que leurs préoccupations émergentes.

● ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- 1 Utilisation responsable des ressources
- 2 Émissions de gaz à effet de serre (portées 1 et 2)
- 3 Adaptation aux changements climatiques
- 4 Biodiversité

● ENJEUX SOCIAUX

- 5 Santé et sécurité
- 6 Qualité de vie au travail
- 7 Développement des compétences et de l'employabilité
- 8 Diversité et égalité des chances
- 9 Attractivité et fidélisation des collaborateurs

● ENJEUX SOCIÉTAUX

- 10 Concertation et implication des communautés locales
- 11 Développement économique et social des territoires
- 12 Approvisionnement responsable
- 13 Innovation sociétale et partenariats
- 14 Philanthropie et parrainage

● ENJEUX DE GOUVERNANCE

- 15 Gouvernance responsable
- 16 Éthique des affaires et des comportements
- 17 Fiscalité responsable
- 18 Cybersécurité et protection des données

IMPORTANCE POUR LES PARTIES PRENANTES



IMPACT SUR LA PERFORMANCE GLOBALE DE BORALEX

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

E ENVIRONNEMENT

Croître en ayant à cœur une trajectoire durable et résiliente



Utilisation responsable des ressources

Intégrer les principes de l'économie circulaire tout au long du cycle de vie des projets

Réduire notre consommation d'électricité non renouvelable ainsi que notre consommation d'eau

Réduire la production de déchets, augmenter leur traçabilité et leur valorisation



Biodiversité

Faciliter la protection de la faune et de la flore par l'utilisation proactive de mesures de réduction des incidents et la mise en place de partenariats avec les acteurs locaux



Adaptation aux changements climatiques

Prendre en compte les impacts des variations climatiques dans nos décisions d'affaires

Forger des partenariats stratégiques à long terme avec des experts du climat afin d'améliorer nos connaissances et la résilience de notre modèle d'affaires



Émissions de gaz à effet de serre (portées 1 et 2)

Évaluer et réduire notre empreinte carbone

S SOCIÉTÉ

Respecter les vivants



Inclusion, diversité et égalité des chances

Inclusion : Offrir à nos collaborateurs un environnement de travail excluant toute forme de discrimination

Diversité : Œuvrer pour l'équité salariale, la parité au sein des échelons supérieurs et l'égalité des chances pour les femmes et les minorités dans le secteur des énergies renouvelables

Égalité des chances : Favoriser l'égalité des chances et l'inclusion tout au long du cycle de vie de l'employé chez Boralex



Santé et sécurité

Assurer un milieu de travail sain et sécuritaire et renforcer continuellement la culture de Boralex autour de la santé physique et de la santé mentale

Améliorer en continu la réactivité dans la mise en œuvre des actions correctives lors d'incidents/accidents



Concertation et implication des communautés locales et des territoires

Arriver en invités, vivre en voisins

G GOUVERNANCE

Faire de l'exemplarité en matière de gestion une valeur partagée



Gouvernance d'entreprise responsable

Intégrer la RSE à tous les niveaux de l'organisation

Adopter les meilleures pratiques en matière de composition, d'indépendance et de processus au niveau du CA

Assurer un partage responsable de la richesse générée par notre activité



Éthique des affaires et des comportements

Garantir à l'ensemble des collaborateurs un milieu de travail sans harcèlement, violence et intimidation

Être exemplaire en matière d'éthique des affaires (« Dire ce qu'on fait et Faire ce qu'on dit »)



Approvisionnement responsable

Formaliser un processus équitable en approvisionnement responsable, applicable dans l'ensemble de la chaîne de valeur

Collaborer avec les fournisseurs et sous-traitants sur des thématiques de développement durable

NOS EFFORTS POUR MAINTENIR UN DIALOGUE RÉGULIER AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Pour avoir une vision à 360 degrés de sa RSE et de son évolution, Boralex implique ses différentes parties prenantes, soit tous les acteurs qui participent, de près ou de loin, à la concrétisation de sa mission. Nos parties prenantes contribuent à notre prospérité. C'est la raison pour laquelle nous avons le devoir de maintenir un dialogue constructif avec chacune d'elles, et de créer de la valeur avec elles.

Partie prenante	Moyens d'engagement et de communication	Fréquence	Priorités
Interne	Employés	Sondage sur la mobilisation Annuelle Vidéos et webdiffusions Mensuelle Forum de leadership Annuelle Formations En continu	Culture d'entreprise Opportunités de carrière Conditions de travail équitables Mise en oeuvre de la stratégie corporative, y compris la stratégie de RSE
	Membres du conseil d'administration	Rencontres trimestrielles Trimestrielle Rencontres additionnelles au besoin	Mise en oeuvre de la stratégie corporative, y compris la stratégie de RSE Conformité et gestion des risques Saine gestion de l'entreprise
Externe	Investisseurs	Appels et rencontres individuels En 2021 : 75 rencontres individuelles 5 rencontres de groupe avec un total de 80 investisseurs 7 conférences thématiques Sondages Journées des investisseurs 1 journée des investisseurs Assemblée générale annuelle	Rendement financier Opportunités et stratégie de croissance Gestion des risques extra-financiers d'entreprise Finance durable et facteurs ESG
	Clients	Appels individuels En continu Rencontres individuelles	Stabilité financière de Boralex Offre de produits et services adaptés Qualité des services Compétitivité
	Partenaires d'affaires	Appels individuels En continu Rencontres individuelles Rencontres avec les sociétés de projets	Stabilité financière de Boralex Avancement des projets
	Communautés et territoires	Rencontres individuelles En continu Consultations publiques Au besoin Séances d'information et d'échanges Au besoin	Évaluation et gestion des impacts Retombées locales Mécanismes d'information et de consultation
	Instances gouvernementales	Appels individuels En continu Rencontres individuelles Au besoin Séances d'information et de discussion Au besoin	Conformité Évaluation et gestion des impacts, y compris sur les infrastructures Licence sociale d'opérations
	Organismes de certification et de notation	Évaluations Annuelle Discussions ponctuelles Au besoin	Performance RSE Qualité de divulgation publique
	Organismes non gouvernementaux et associations	Membres des conseils d'administration En continu Conférenciers ponctuels Partenariats de recherche	Transition énergétique Développement durable Climat économique



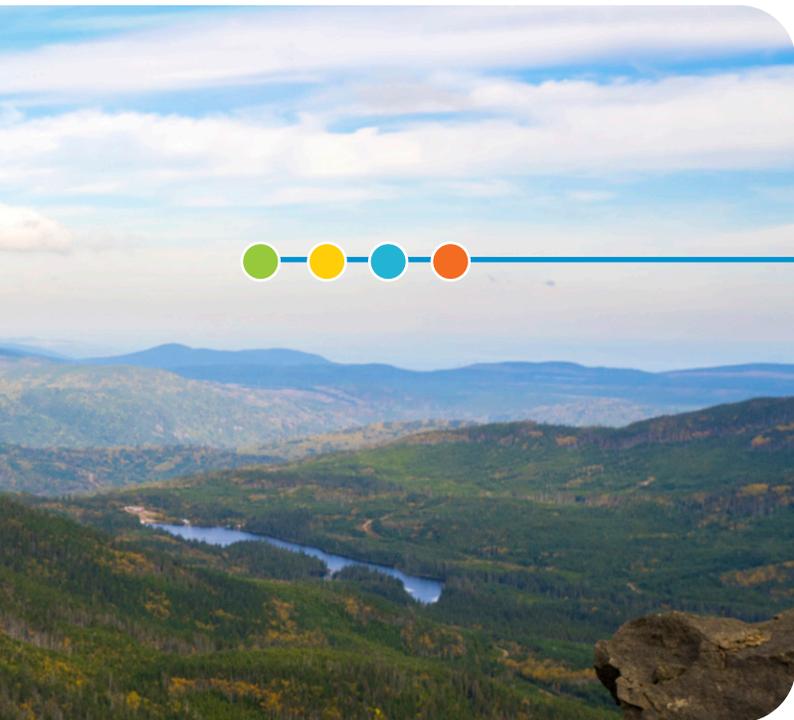
NOTRE APPROCHE POUR GÉRER LES IMPACTS ET LES RISQUES LIÉS À NOS ACTIVITÉS

Bien que les activités de Boralex soient intrinsèquement vertueuses, elles ne sont pas sans impacts. Les éoliennes, par exemple, ont des répercussions visuelles et sonores, et peuvent potentiellement avoir une incidence sur certaines espèces animales comme les oiseaux et les chauves-souris. L'hydroélectricité, pour sa part, a une incidence potentielle sur la biodiversité et la gestion des ressources hydriques. Quant à l'énergie solaire, elle soulève des enjeux au chapitre de l'utilisation des terres, de la chaîne d'approvisionnement et du recyclage des infrastructures. Pour limiter ces impacts, nous misons sur différents moyens et mesures de mitigation alimentés par l'innovation technologique et nos façons de faire, ainsi que sur le dialogue continu avec les communautés et territoires où nous sommes présents. Dans le cadre de ce rapport, nous donnerons des exemples concrets de l'approche que nous privilégions pour minimiser les répercussions de nos activités tout en maximisant notre production d'énergie renouvelable et notre contribution à la transition énergétique.

Notre **politique de gestion des risques d'entreprise** a été créée en 2019 afin de mieux structurer et formaliser notre approche existante. Ce cadre structuré nous permet d'identifier, de gérer et de suivre de façon préventive, réactive et systématique les risques susceptibles d'affecter notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques. Il favorise ainsi une prise de décisions éclairée, dans le respect de nos objectifs et de notre mission. Il définit également les rôles et les responsabilités de chacune des parties prenantes et décrit le processus de reddition de comptes en fonction du degré de gravité du risque. Le vice-président et chef de la direction financière assume les responsabilités de chef de la gestion des risques et s'assure de la conformité à la politique.

Un plan d'intervention basé sur l'évaluation des risques a été développé afin d'approfondir la compréhension de certains risques, de mettre en place ou d'améliorer les mesures d'atténuation et d'instaurer une culture de gestion du risque. Nous classons les risques auxquels nous sommes confrontés en quatre catégories principales : les risques liés à la stratégie, à l'exploitation, aux finances et à l'entreprise de manière plus générale.

Dans le cadre du processus de gestion des risques, un registre des risques a été élaboré dans l'ensemble de l'entreprise grâce à des exercices continus d'identification et d'évaluation des risques. Une cartographie est ainsi mise à jour chaque trimestre à partir de discussions réalisées avec les gestionnaires. Les principaux risques sont examinés par le comité de direction et sont présentés semestriellement au comité d'audit. Celui-ci est aussi informé annuellement par le directeur risques et contrôles de l'évolution des risques, des mesures mises en œuvre pour les contrôler, ainsi que des plans d'action qui s'y rapportent et de leur suivi. Une mise à jour sur l'évolution de nos principaux risques est également présentée au conseil d'administration chaque trimestre. Le rapport de la direction au conseil inclut une carte des risques et un sommaire des faits saillants du dernier trimestre, ainsi que des mesures pour mitiger ces risques.



Principaux risques liés à la RSE

• Performance des centrales et des sites

L'entreprise pourrait ne pas optimiser l'exploitation de ses sites, par manque d'efficacité opérationnelle ou d'optimisation des ressources, ou en raison de plans d'entretien déficients ou d'opérations dans des conditions extrêmes.

• Partenaires

Il est possible que les partenaires de Boralex (fournisseurs, co-entreprises, clients) ne respectent pas leurs engagements contractuels, et que, par association, ils affectent les résultats et la réputation de la Société.

• Accidents, santé et sécurité

L'entreprise pourrait ne pas être en mesure d'assurer la santé mentale et le bien-être au travail de son personnel, de prévenir et de gérer les accidents du personnel et des tiers sur les sites en développement, en construction et en exploitation, en accord avec la réglementation en matière de santé et de sécurité.

• Catastrophes et forces majeures

Une catastrophe naturelle pourrait toucher les actifs de Boralex et de ses partenaires d'affaires, nuisant ainsi à la capacité d'honorer les engagements contractuels et entraînant des cas de forces majeures. Les changements climatiques pourraient causer des catastrophes naturelles.

• Recrutement, mobilisation et relève du personnel

La Société pourrait ne pas atteindre les objectifs du plan stratégique par manque de ressources causé par des difficultés à attirer, à retenir et à mobiliser le personnel, ou encore, par manque de relève.

• Non-conformité réglementaire

Le non-respect de la réglementation environnementale peut entraîner des impacts sur les communautés, la biodiversité et l'environnement, ainsi que des sanctions allant jusqu'à la perte de permis et de licences. Des modifications à cette réglementation pourraient entraîner des coûts supplémentaires.

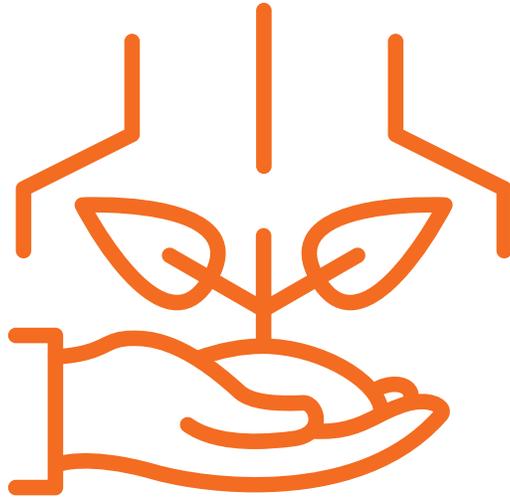
• Perte de réputation

La réputation de la Société auprès de ses parties prenantes pourrait être entachée à la suite de décisions d'affaires prises par ses dirigeants, ou par association avec des partenaires d'affaires.

• Pandémies

Les pandémies peuvent avoir des répercussions sur la santé du personnel de la Société et de ses partenaires d'affaires, ralentissant ainsi les activités et l'atteinte des objectifs stratégiques.

Ces risques sont pris en compte et gérés de façon proactive à travers **les 10 priorités RSE de la Société**, comme illustré dans le présent rapport. *Pour plus de détails sur les facteurs de risque de Boralex, veuillez vous référer au rapport annuel.*



NOS PRIORITÉS EN
GOUVERNANCE
FAIRE DE L'EXEMPLARITÉ
EN MATIÈRE DE GESTION
UNE VALEUR PARTAGÉE





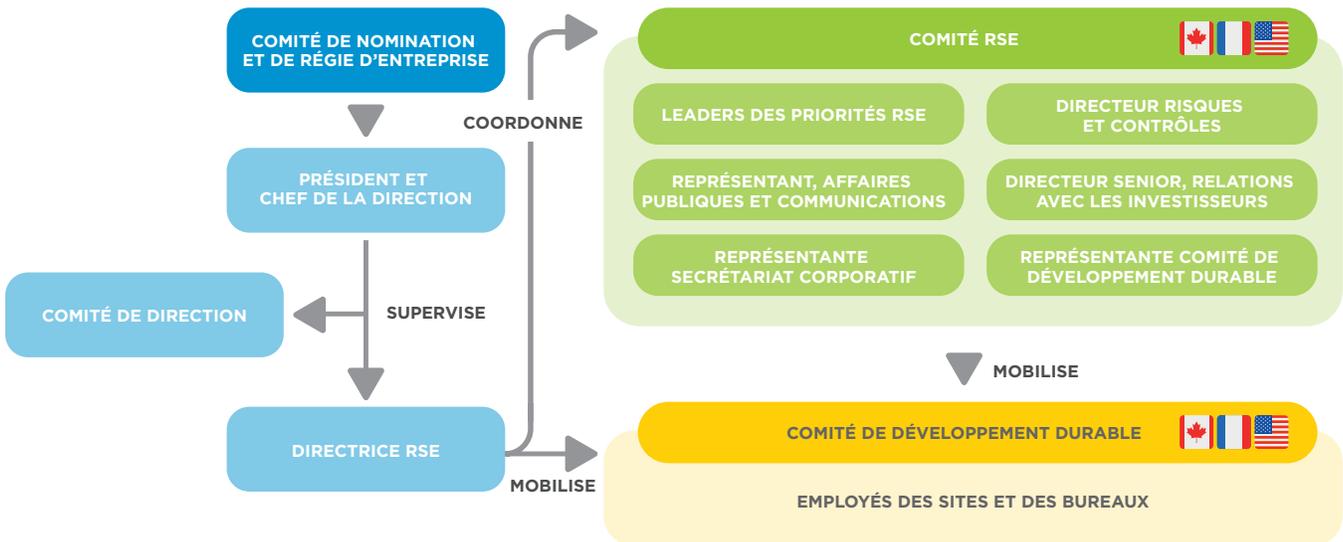
Priorité 1

Dynamiser une gouvernance d'entreprise responsable

La gouvernance d'entreprise est le premier pilier d'une stratégie de RSE. En effet, une gouvernance solide permet de renforcer la cohérence entre les grandes orientations adoptées au sommet et les décisions et actions réalisées sur le terrain. En l'occurrence, il s'agit de veiller à ce que les impacts sociétaux et environnementaux soient pris en compte par toutes nos forces vives au quotidien, afin d'assurer une croissance durable de Boralex. Ce faisant, la gouvernance nous permet d'améliorer la performance financière et d'atteindre nos cibles stratégiques tout en ayant un impact positif sur la société.

La gouvernance de la RSE

L'année 2021 marque la mise en place des fondements visant à intégrer la RSE dans la stratégie de croissance de Boralex. Cela se fait par une gouvernance interne établie en fonction des pratiques exemplaires, un facteur de réussite de la RSE.



Le conseil d'administration

La gouvernance de Boralex repose d'abord sur l'expertise réunie au sein du conseil d'administration, dont les membres veillent aux intérêts de nos actionnaires et à la pleine réalisation de notre mission.

En 2021, la qualité des pratiques de gouvernance de Boralex a été reconnue dans le cadre des Board Games du Globe and Mail. En effet, l'entreprise a été placée au 105^e rang de ce classement des conseils d'administration de 220 sociétés et fiduciaires de l'indice composé S&P/TSX, établi en fonction de critères de gouvernance qui vont bien au-delà des règles imposées par les organismes de réglementation. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport au classement de 2020, qui plaçait Boralex au 125^e rang. Cette gouvernance rigoureuse, pratiquée par des administrateurs expérimentés et vigilants, est un facteur additionnel de compétitivité pour Boralex et mène à la création de valeur à long terme.

La RSE s'inscrit dans tout ce que fait le conseil. Les comités du conseil d'administration jouent un rôle important, notamment en s'assurant du respect des différentes politiques de Boralex, dont le code d'éthique, la politique de gestion des risques d'entreprise, les objectifs de diversité, la qualité de la gouvernance et les sujets liés à l'environnement et la santé et sécurité. Le conseil supervise également la divulgation en matière de RSE.

RÉALISATIONS 2021

Modification du mandat du comité de nomination et de régie d'entreprise afin d'y intégrer la responsabilité de l'avancement de la stratégie de RSE

Révision de la politique existante de diversité du conseil afin d'y intégrer une cible de représentation féminine d'au moins 30%

Pour de plus amples informations sur le conseil d'administration, son fonctionnement et les politiques en place, consultez le [site web de Boralex](#) ainsi que la [Circulaire de sollicitation de procurations](#).

Le comité de direction

Dans la foulée de la mise en place de la stratégie de RSE et de la mise à jour du plan stratégique de Boralex, les objectifs en matière de RSE ont été intégrés dans les plans d'action de chacun des membres du comité de direction, ainsi que dans les plans opérationnels et les budgets de chaque département. En outre, la rémunération variable a été revue au cours de l'année 2021, afin d'y ajouter un objectif sur la performance en matière de santé et sécurité au travail, en plus de celui sur la mobilisation établi depuis 2018. En 2022, un objectif sur la représentativité des femmes en poste de gestion sera également inclus.

LES PARTICULARITÉS DU CONSEIL DE BORALEX

11 administrateurs,
dont 9 sont indépendants

60 ans, soit l'âge moyen
des administrateurs

1 membre entre 40 et 49 ans

4 membres entre 50 et 59 ans

6 membres de 60 et plus

4 femmes administratrices,
soit 36 % de la composition
du conseil

5 comités, dont 4 présidés
par une femme

99% de taux
de participation
aux réunions du
conseil et de ses
comités en 2021

La directrice RSE

Au cours de l'année 2021, un nouveau poste a été créé pour superviser le déploiement de la stratégie de RSE. La nouvelle directrice RSE relève directement du président et chef de la direction de Boralex et a pour mandat de s'assurer que les 10 priorités en matière de RSE progressent adéquatement et de façon cohérente avec le plan stratégique. Elle suit également les tendances et développements de la RSE dans le monde et voit à la reddition de comptes et à l'acquisition des compétences dans le domaine. Elle travaille de près avec le comité de direction, pour assurer une intégration des priorités de RSE dans les orientations de l'entreprise et pour partager les avancements de la stratégie.



« La direction de Boralex est pleinement investie dans notre démarche en matière de RSE. Et cet engagement se reflète au quotidien dans notre culture, nos façons de faire et nos décisions d'entreprise. C'est ce qui nous permet d'affirmer que nous avons les moyens de notre ambition, qui consiste à être la référence en RSE dans notre secteur. »

- **Mihaela Stefanov**

Directrice, responsabilité sociétale de l'entreprise

Le comité RSE

Également créé en 2021, le comité RSE réunit des leaders, spécialistes d'une priorité RSE dont ils sont responsables et qui représentent la diversité géographique de Boralex. Ce comité, qui se réunit une fois par mois, appuie la directrice RSE dans le cadre de ses fonctions, et permet d'assurer une intégration transversale de la RSE au sein de Boralex. Au quotidien, chaque personne de ce comité fait partie d'une équipe dont le mandat est intimement lié à l'objectif dont elle assure le suivi. Il s'agit donc d'une excellente façon de s'assurer que chaque objectif progresse bien sur le terrain, de façon très concrète et intégrée dans les décisions organisationnelles au jour le jour.

Le comité de développement durable

Mis en place en 2018 à l'initiative des employés de Boralex, le comité de développement durable réunit des représentants de diverses équipes d'Amérique du Nord et de France. Il vise à cibler et à déployer des projets pratiques axés sur le développement durable un peu partout dans nos bureaux, afin de sensibiliser l'ensemble de nos employés et d'optimiser notre performance en matière de développement durable. En 2021, par exemple, trois conférences ont été offertes dans le cadre du mois du transport responsable, un tutoriel a été développé pour promouvoir la signature électronique et diminuer l'utilisation du papier, un grand ménage des courriels et du Sharepoint a été lancé pour limiter la pollution numérique, des boîtes de recyclage pour les masques à usage unique ont été installées dans nos bureaux et sites au Québec, une campagne d'achat de batteries rechargeables pour les petits appareils a été mise en place, et une sensibilisation a mené au remplacement de véhicules corporatifs arrivés en fin de vie par des modèles hybrides. En 2022, nous planifions de continuer nos efforts dans les bureaux et sites afin de diminuer l'utilisation d'articles à usage unique et d'encourager nos employés à opter pour le recyclage et le compostage, lorsque possible.



Priorité 2

Instaurer l'éthique des affaires et des comportements

L'éthique des affaires est essentielle pour Boralex. L'entreprise compte d'ailleurs un code d'éthique auquel nos collaborateurs, nos administrateurs, nos dirigeants ainsi que certains de nos consultants sont formés. Celui-ci sert de guide de principes généraux afin que tous adoptent une conduite exemplaire dans toutes les actions réalisées dans l'exercice de leur fonction. En plus d'assurer un milieu de travail sain, il permet d'accroître et de maintenir la réputation de l'entreprise et de se conformer aux exigences législatives.

Conformité aux lois locales

Boralex exerce ses activités à l'échelle mondiale et est soumise à des lois et des réglementations diverses. Nous nous conformons ainsi aux lois et règlements applicables dans les pays où nous sommes présents, notamment en matière d'emploi, de main-d'œuvre, de non-discrimination, de santé et sécurité au travail, de protection des renseignements personnels, de concurrence et d'antitrust, de valeurs mobilières, de transport, d'immigration, de langues et d'environnement.

Bien que Boralex n'exerce pas ses activités dans des régions à haut risque, nos projets sont érigés dans des marchés qui sont généralement très réglementés. C'est pourquoi nous nous sommes dotés de dispositifs et de procédures de contrôle pour éviter les pratiques contraires à l'éthique des affaires et garantir le respect des lois, règlements et normes applicables à ses activités dans tous les pays où nous sommes présents.

Pour ce faire, nous misons sur une approche décentralisée, puisque ce sont nos équipes locales qui sont les mieux placées pour veiller à la conduite irréprochable de nos activités en matière d'éthique et de conformité réglementaire. L'équipe juridique exerce une vigie constante de la législation et de la réglementation applicable à nos activités, et agit comme centre de référence en cas de questionnements liés à l'interprétation des lois et règlements.



MOULINS DU LOHAN
PROJET ÉOLIEN

Validation des autorisations par le Conseil d'État

Le 15 avril 2021, le Conseil d'État de France a rendu un ensemble d'arrêts importants confirmant les arrêts de la Cour d'Appel de 2019 à travers lesquels les autorisations nécessaires au projet Moulin du Lohan, en Bretagne, avaient été validées. En effet, les autorisations nécessaires à la construction et à l'exploitation de ce parc éolien en forêt ont été contestées par un groupe d'opposants, il y a plusieurs années. Le Conseil d'État a ainsi confirmé que Boralex a respecté, conformément à la réglementation, la doctrine d'Éviter-Réduire-Compenser les impacts de son projet sur l'environnement et en particulier les espèces protégées. À noter également l'absence de perte de superficies forestières, grâce à un reboisement au sein du massif forestier qui présentera un intérêt forestier et environnemental supérieur, grâce à la mise en place de mesures visant à maintenir les fonctionnalités biologiques de l'ensemble du massif forestier, dont la création de sites propices à la reproduction des espèces protégées. Des mesures sont également prévues pendant toute l'exploitation du parc éolien, dont la gestion sylvicole adaptée, favorisant les habitats et la reproduction des espèces potentiellement menacées.



Politiques internes

Au fil des ans, plusieurs politiques ont été mises en place à l'interne pour s'assurer que Boralex soit une société productrice d'énergie renouvelable de confiance dont la conduite est irréprochable. Celles-ci font l'objet d'une révision périodique afin de veiller à ce qu'elles reflètent constamment les objectifs et la vision de l'entreprise.

Ainsi, en 2021, l'équipe juridique a commencé un exercice visant à mettre à jour certaines politiques internes, notamment dans l'objectif de refléter les particularités des régions où Boralex exerce ses activités. Les nouvelles versions seront déployées une fois cette étape complétée. Les politiques les plus importantes en matière d'éthique sont présentées ci-dessous.

Code d'éthique

Notre code d'éthique, dont la dernière mise à jour date de 2018, s'applique à tous nos administrateurs, dirigeants, collaborateurs et certains consultants. Un site web et une ligne téléphonique d'éthique, indépendants de Boralex, sont en place et accessibles en tout temps pour signaler tout comportement illicite ou contraire à l'éthique. Des tests sont d'ailleurs réalisés régulièrement pour s'assurer du bon fonctionnement de ce mécanisme. En outre, en 2021, un rappel du processus de plainte anonyme a été fait auprès des employés. Le code d'éthique fait l'objet d'une formation obligatoire à l'embauche, qui doit être renouvelée tous les trois ans.

Politique anti-pots-de-vin et anticorruption

Comme nos équipes sont appelées à intervenir régulièrement auprès d'acteurs nationaux, provinciaux, municipaux et locaux, nous nous sommes dotés d'une politique anticorruption encadrant la conduite de nos affaires. À ce titre, nous nous engageons à mener nos activités avec honnêteté et intégrité, ainsi que dans le respect complet des lois anti-pots-de-vin et anticorruption applicables dans les régions où nous exerçons nos activités. Si les lois locales s'avèrent plus restrictives que notre politique anticorruption, les exigences locales s'appliquent. En outre, nous exigeons de nos employés qu'ils évitent tout conflit d'intérêts réel ou apparent, soit une situation qui pourrait mener à une perte d'objectivité dans l'exercice de leurs fonctions. Tous ces éléments font partie du code d'éthique, et sont par conséquent couverts par la formation obligatoire à cet égard.

Politique sur la concurrence

Notre politique sur la concurrence vise à informer nos employés des principales dispositions des lois sur la concurrence dans les pays où nous exerçons nos activités. Une formation propre à cette politique est en cours de préparation.

Politique sur le harcèlement au travail

Boralex mise sur une politique de tolérance zéro en matière de harcèlement et de ce fait, ne tolère aucune forme de harcèlement sur les lieux de travail, qu'elle soit de nature sexuelle, psychologique ou autre. Nous encourageons nos employés à signaler de tels comportements à leur gestionnaire ou à leur partenaire des ressources humaines ou par le biais de la ligne d'éthique.



Priorité 3

Responsabiliser notre chaîne d'approvisionnement

La relation que nous entretenons avec nos fournisseurs est non seulement un élément clé de la réussite des projets de Boralex, mais également un facteur essentiel à la concrétisation de nos objectifs en matière de RSE. En effet, pour que nos activités respectent nos valeurs, nous devons nous assurer de collaborer avec des fournisseurs qui partagent nos engagements en matière d'éthique, de santé, de sécurité et d'environnement. Or, avoir une démarche d'approvisionnement véritablement responsable nécessite des efforts de taille. Nous nous sommes engagés sur cette voie et nous continuons de renforcer l'intégration de ces considérations dans nos pratiques d'achat de biens et de services.



Charte d'approvisionnement responsable

Boralex s'est dotée d'une charte d'approvisionnement responsable, que nous avons mise à jour en 2021. Celle-ci vise à définir les comportements que nous attendons de nos fournisseurs, notamment au sujet des droits de la personne et de la lutte contre toutes formes de travail illégal. À cet égard, nous nous attendons bien sûr à ce que nos fournisseurs respectent de façon stricte les réglementations et les lois en vigueur dans leurs pays respectifs et alignent leurs pratiques avec les conventions internationales en matière de travail. Nous leur demandons également de s'assurer de la traçabilité de l'ensemble de leurs produits manufacturés, et de s'engager sur les principes suivants :

- **Le respect des droits fondamentaux**, dont ceux prévus dans les conventions de l'**Organisation internationale du Travail (OIT)**, la **Déclaration universelle des droits de l'Homme** et les principes directeurs de l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**
- **Le respect et la protection de l'environnement et de la biodiversité**, en étant notamment soucieux des impacts environnementaux de leurs activités et de leur empreinte carbone
- **Le maintien d'un comportement éthique et intègre**, entre autres en adoptant une conduite conforme à notre code d'éthique
- **La protection de la santé et de la sécurité** de leur personnel, de leurs sous-traitants et de la population



Nous encourageons également nos fournisseurs à prendre part au développement local en faisant appel à des entreprises implantées dans la région de production, afin de favoriser le tissu local et de faire bénéficier ces entreprises des retombées positives.

Cette charte d'approvisionnement responsable fait dorénavant partie des appels d'offres et des contrats d'un montant supérieur à 150 000 CAD/USD/EUR. Elle sera déployée par étapes auprès de l'ensemble de nos fournisseurs au cours des prochaines années.

Dans le contexte de la réalisation du plan stratégique de Boralex, qui mise notamment sur la croissance de nos activités, nous avons également commencé à cibler les plus grands risques liés à notre chaîne d'approvisionnement. Nous analysons ainsi nos relations avec les fournisseurs les plus importants du côté du développement et des opérations, en matière de volume d'achat, de substituabilité, de complexité de leur chaîne d'approvisionnement et d'impacts critiques potentiels sur notre croissance. En 2021, nous avons ainsi commencé à discuter avec ces fournisseurs de façon individuelle, afin de mieux comprendre comment ils intègrent et gèrent les risques environnementaux et sociaux dans leurs propres chaînes d'approvisionnement. Nous continuerons ces démarches en 2022. De plus, dès 2022, nous travaillerons avec une tierce partie spécialisée dans l'évaluation de la performance ESG pour évaluer la performance de la chaîne d'approvisionnement de nos fournisseurs, afin de faire des choix de partenariats plus éclairés.

Le respect des droits de la personne pour Boralex

Boralex appuie sans réserve le respect des droits de la personne par nos collaborateurs et partenaires d'affaires.

Nous adhérons aux **Principes de l'Équateur et à la Déclaration universelle des droits de l'Homme**, et nous tenons à collaborer avec des parties prenantes qui respectent également ces principes.

Les risques et questions liés au respect des droits de la personne sont discutés aux plus hauts niveaux de notre entreprise et font partie des éléments pris en compte lors de décisions stratégiques, comme la mise à jour de politiques internes et le développement de nouveaux projets.

Nous nous dotons d'outils pour assurer leur respect auprès de nos employés, fournisseurs et communautés où nous sommes présents.

Pour nos **employés**, cela se traduit dans toutes nos activités, pour lesquelles nous nous assurons de respecter l'ensemble de la législation locale à cet égard, dans tous les pays où nous sommes présents. Nous avons également mis en place des politiques internes qui traitent d'enjeux comme la discrimination, les abus et le harcèlement, tandis que notre code d'éthique énonce l'ensemble de nos attentes envers nos collaborateurs et partenaires d'affaires :

« Boralex s'engage à respecter les droits de la personne et à souscrire à l'égalité des chances en matière d'emploi. La Société ne tolère pas la discrimination, qu'elle soit fondée sur la race, le sexe, l'origine ethnique, les croyances religieuses, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique faisant l'objet d'une protection légale. L'utilisation d'un langage inconvenant au travail, y compris des jurons, grossièretés ou injures, n'est pas acceptable. De même, l'affichage de photographies ou tout autre matériel imprimé à caractère discriminatoire sur les lieux de travail est inacceptable. »

- Extrait de notre code d'éthique

Nos employés ont également accès à un mécanisme leur permettant de déposer une plainte de façon anonyme pour toute transgression au code d'éthique (*voir la section **Priorité 2 : instituer l'éthique des affaires et des comportements pour plus de détails**, page 24*). Nous misons également sur une approche axée sur l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances pour nos employés (*voir la section **Priorité 4 : promouvoir l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances pour de plus amples détails**, page 30*).

Puisque nous collaborons également avec de nombreux **fournisseurs** et partenaires partout dans le monde, nous prenons des mesures pour nous assurer que ceux-ci respectent également ces valeurs fondamentales. C'est dans ce contexte que nous avons renouvelé notre charte d'approvisionnement responsable, tel que décrit précédemment.

En outre, nous accordons une importance particulière à l'enjeu du travail forcé, pour lequel nous avons une tolérance zéro. C'est pourquoi nous sommes parmi les signataires du [Solar Industry Forced Labor Prevention Pledge](#), un engagement formel et collectif contre le recours au travail forcé dans l'industrie solaire.

Enfin, nous travaillons en étroite collaboration avec les **communautés et territoires** dans lesquels nous développons des projets et exploitons des sites de production. Nous portons une attention particulière aux retombées locales positives, que ce soit à travers la mise en place de partenariats avec des communautés autochtones et des municipalités, ou la mise en place de programmes locaux de création de valeur partagée.

*Pour plus d'informations sur notre approche en concertation avec les communautés et les territoires, veuillez vous référer à la section **Priorité 6 : concerter et impliquer les communautés et territoires locaux**, page 36.*





NOS PRIORITÉS SOCIÉTALES RESPECTER LES VIVANTS



Le respect des vivants est au cœur de la stratégie de RSE de Boralex. Cet engagement touche à la fois les membres de nos équipes internes, nos fournisseurs, nos partenaires, ainsi que les populations des nombreuses communautés et territoires au sein desquels nous sommes présents, en Europe et en Amérique du Nord.

La volonté de respecter les vivants, en l'occurrence l'ensemble de nos parties prenantes, s'inscrit dans toutes nos activités, qu'il s'agisse du rachat ou du développement de nouveaux projets d'énergie renouvelable, ou de l'exploitation de nos sites actuels. Nous sommes foncièrement convaincus qu'il s'agit d'une condition *sine qua non* de la réalisation fructueuse de notre plan stratégique, qui est axé sur la croissance, la diversification, le développement de la clientèle et l'optimisation de nos activités. Sans un respect profond des humains avec lesquels nous travaillons et collaborons, nous ne pourrions atteindre nos objectifs d'affaires.



Priorité 4

Promouvoir l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances

L'inclusion, la diversité et l'égalité des chances sont essentielles pour créer un milieu de travail enrichissant pour tous, mais aussi pour favoriser une variété de points de vue qui stimule l'innovation au sein des équipes et la performance de l'entreprise. Nous privilégions ainsi l'égalité des chances en matière de recrutement, de formation, de rémunération, d'affectation et d'évolution professionnelle. Pour ce faire, et pour lutter contre les stéréotypes, nous nous basons sur des critères objectifs, comme les compétences, l'expérience et la qualification professionnelle des candidats et des collaborateurs. Et nous nous appliquons au quotidien à demeurer fidèles à ces valeurs.

En tant qu'entreprise établie dans différents pays du monde et travaillant avec une diversité de partenaires, nous devons bien sûr respecter les réglementations, les réalités, les sensibilités et les cultures locales ou propres à chaque partenaire. Partout où nous sommes présents, nous nous inspirons donc des meilleures pratiques, et de façon générale, nous allons au-delà de la législation.

Particularités géographiques



France

- Signature annuelle de la Charte de la diversité
- Publication annuelle de l'index d'égalité femmes-hommes
- Accent particulier mis sur les personnes en situation de handicap



Canada

- Accent particulier mis sur la valorisation des cultures autochtones



États-Unis (NY)

- Accent particulier mis sur les communautés défavorisées et la justice environnementale



Dans un tel contexte, voici comment nous définissons l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances.

- **Inclusion** : nous proposons à nos collaborateurs un environnement de travail excluant toute forme de discrimination (genre, ethnie, handicap, orientation sexuelle, religion, âge, etc.). Pour ce faire, nous sensibilisons régulièrement nos employés, notamment par le biais de formations ciblées et à l'aide de capsules de type « sachiez-vous ».
- **Diversité** : nous misons sur des équipes diversifiées par leur expérience, leur histoire et leurs points de vue. La richesse de nos équipes repose sur leurs différences, qui sont des sources de complémentarités. Cela se traduit notamment par la parité au sein des échelons supérieurs et l'égalité des chances pour les femmes et les minorités dans le secteur des énergies renouvelables. Par exemple, différentes mesures sont prises pour optimiser le nombre de femmes dans les postes de direction et de gestion, et le conseil d'administration a adopté une politique sur la diversité dès 2018, à laquelle une cible de 30 % de femmes a été ajoutée en 2021. Dans un contexte de croissance rapide à venir, nous nous sommes également donné des objectifs de recrutement de femmes pour pourvoir les nouveaux postes ainsi que de représentativité des femmes dans les postes de gestion. Ainsi, en 2025, nous visons à

avoir un taux de représentativité de 27,5 %⁵. En 2021, ce taux pour l'ensemble de Boralex était de 25,2 % ✓, en légère baisse par rapport au 25,9 % ✓ de 2020.

- **Égalité des chances** : nous faisons la promotion de l'égalité des chances et favorisons l'inclusion dans tout le cycle de vie de nos collaborateurs (de leur recrutement à leur départ de l'entreprise) et de nos projets. Ce faisant, nous misons sur l'équité salariale et proposons de nombreuses possibilités de perfectionnement, de développement et de formation. Afin d'offrir les mêmes possibilités aux personnes qui ont des responsabilités familiales, personnelles ou autres, nous encourageons la flexibilité des horaires de travail, et favorisons le télétravail partout où cela est possible. Enfin, au moment des révisions salariales annuelles, nous nous assurons que l'équité hommes-femmes soit respectée, ce qui nous a amenés à faire les ajustements appropriés.

⁵ Selon le EY Women in Power and Utilities Index, en 2019, seulement 15 % des postes de gestion dans le monde étaient comblés par des femmes. (source : [Could gender equality be the innovation boost utilities need?](#) | EY - Global)



PARITÉ d'ici 30

Équité salariale, parité au sein des échelons supérieurs, égalité des chances

Un engagement concret en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap

L'engagement de Boralex en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap s'articule autour de plusieurs axes : le recrutement de personnes vivant avec un handicap, la sensibilisation au handicap en entreprise et le développement de partenariats avec des entreprises spécialisées employant des personnes en situation de handicap.

Pour mener nos actions, nous travaillons avec des entreprises de travail temporaire et des sites dédiés au recrutement de personnes en situation de handicap, comme Atlas Jobs et Agefiph en France.

En 2021, auprès de nos collaborateurs français, nous avons également mené une campagne de sensibilisation aux subtilités du handicap en milieu professionnel. Celle-ci a été élaborée avec l'aide d'une agence de communication spécialisée dans le domaine, qui emploie des personnes en situation de handicap. Sous le thème « le handicap reconnu est souvent mieux vécu », cette campagne comprend des dépliants et des affiches qui déconstruisent les principales idées reçues entourant la notion de handicap, en particulier en milieu de travail, et encouragent le dialogue autour de cette question afin de faire évoluer les mentalités.

Nos engagements pris dans le cadre de la campagne Parité d'ici 30

Malgré un milieu des énergies renouvelables encore majoritairement masculin et une plus faible représentation des femmes expérimentées dans des postes techniques, nous intensifions nos efforts afin de féminiser davantage le milieu technique. À ce titre, nous avons adhéré à la campagne **Parité d'ici 30**.

« Boralex valorise l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances afin de créer un milieu de travail enrichissant et valorisant pour tous. Notre volonté en tant qu'entreprise socialement responsable se traduit notamment par les engagements suivants :

- Boralex s'engage à faire la promotion de métiers traditionnellement masculins auprès des femmes afin d'accroître la représentativité de celles-ci dans les énergies renouvelables. Conséquemment, Boralex favorisera le recrutement et la fidélisation de femmes au sein de son organisation en s'assurant d'offrir des conditions et un environnement de travail sain, adéquat et adapté.
- Boralex s'engage dès ce jour à pourvoir les postes disponibles (remplacement et création de postes) en embauchant 35 % de femmes à titre de titulaires de ces postes.
- Boralex s'engage à créer et à nourrir un milieu de travail inclusif où les femmes sont invitées à rejoindre Boralex en toute authenticité afin que celles-ci puissent se développer et s'épanouir professionnellement et personnellement, tout en contribuant au succès de Boralex. »

Nous sommes convaincus que ces mesures, en plus d'accroître la diversité, nous permettront d'attirer et de fidéliser les talents, ce qui est essentiel pour la réalisation de notre plan stratégique.



« Travailler pour Boralex, c'est travailler sur des projets qui vont changer le monde. Le leadership de Boralex en matière d'énergie renouvelable et la diversité de son équipe offrent la possibilité de faire partie d'un mouvement mondial pour agir sur les changements climatiques. »

- Keira Huang

Associée, projets d'investissements



Priorité 5

Agir pour la santé et la sécurité au travail

Les activités de construction, d'exploitation et de maintenance d'infrastructures de production d'électricité exposent les employés de Boralex à des risques. C'est pourquoi nous accordons beaucoup d'importance à la sécurité et à la protection de la santé physique et psychologique de l'ensemble de nos collaborateurs sur nos lieux de travail partout dans le monde. Cela se traduit par des mesures de prévention (informations, formations), des processus de gestion adaptés et des actions correctives. Et bien sûr, nos pratiques en matière de santé et sécurité au travail (SST) répondent aux exigences des lois et règlements des pays où nous exerçons nos activités.

La gouvernance de la SST

Au cours de l'année 2021, la fonction santé et sécurité a été centralisée au sein de la vice-présidence Talents et Culture. Ce changement, qui vise à uniformiser nos pratiques dans l'ensemble de nos sites et tout au long de la vie des actifs, nous permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble des éléments à optimiser et une facilité à les prioriser, malgré la croissance de nos activités et la multiplication de nos sites. En parallèle, nous avons travaillé avec un expert renommé pour établir une matrice comportementale en matière de SST au sein de Boralex, et déterminer nos axes d'amélioration. Trois de nos sites ont ainsi fait l'objet d'une évaluation en 2021, et un plan d'action sera élaboré en 2022. En outre, la rémunération variable des dirigeants a été revue, notamment afin d'y intégrer des objectifs précis liés au nombre d'accidents déclarés par événement accidentel enregistrable (TRIR).

Formation et sensibilisation en matière de SST

La formation étant un élément essentiel de la prévention, nous investissons beaucoup dans ce domaine. Par exemple, depuis plusieurs années, nous formons nos gens sur SafeStart, un programme efficace axé sur la responsabilité personnelle, afin de réduire les incidents et accidents causés par des facteurs humains ou comportementaux. Nos collaborateurs permanents des opérations en Amérique du Nord et en Europe suivent régulièrement ce programme au cours de l'année. Dans la foulée de la revue des pratiques de SST, nous avons également regroupé toutes les formations offertes dans les différents sites de Boralex au sein d'un seul système.

Depuis plusieurs années, nos équipes responsables de l'hydroélectricité organisent également des semaines de la SST, qui visent à rappeler les enjeux relatifs à la SST, en lien avec les activités réalisées. Elles comprennent par exemple des conférences, des formations de rappel et des mises en pratique. Il s'agit d'une occasion de faire le point sur les objectifs et les résultats en matière de SST pour ce secteur d'activité de Boralex, d'échanger sur les bons coups et de partager sur les meilleures pratiques. Deux semaines de la SST ont eu lieu en 2021.

Enfin, la SST étant l'affaire de tous, nous encourageons les collaborateurs à nous faire part de leurs idées pour améliorer nos pratiques. En France, par exemple, cela se traduit par un concours qui décerne, deux fois l'an, un trophée de la meilleure idée pour améliorer la sécurité. En 2021, une équipe a ainsi testé puis proposé l'utilisation de produits nettoyants industriels non dommageables pour la santé et l'environnement, ainsi que des aérosols rechargeables à air comprimé, non dangereux pour les utilisateurs et l'environnement. Au fil des ans, d'autres améliorations ont ainsi été proposées et adoptées, comme des panneaux aimantés pouvant être installés temporairement sur les véhicules d'intervention pour avertir de la possibilité de chutes d'objet lors de travaux, un support à cric hydraulique pour sécuriser les charges lourdes tout en évitant de les retenir avec le corps, ainsi qu'un palan à poulies qui permet de soulever des charges lourdes en toute sécurité.



La gestion des incidents

En cas d'incident, une sécurisation immédiate des lieux est effectuée. Dans les 24 heures, des alertes sécurité sont transmises à l'ensemble des gestionnaires aux opérations et des responsables SST, afin qu'ils soient tous informés de la situation et qu'ils puissent en discuter lors de leurs rencontres matinales.

Toutes les situations dangereuses, les quasi-accidents, les cas de premiers soins et de traitements médicaux, les activités restreintes et les accidents avec perte de temps font l'objet d'une révision lors des appels mensuels entre les équipes des opérations et le PDG. De plus, chaque trimestre, le comité environnement, santé et sécurité présente les incidents récents et la performance en matière de SST au conseil d'administration.

Enfin, chaque site de Boralex dispose d'un plan d'intervention d'urgence qui lui est propre. Celui-ci identifie les étapes à suivre et guide les ressources pour une prise de décision rapide et ordonnée lors de situations d'urgence. Des pratiques et simulations sont faites chaque année pour s'assurer que le plan d'intervention d'urgence fonctionne de façon optimale et que toutes les mesures requises ont été prévues.

La santé physique et mentale

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, Boralex s'assure de respecter les directives gouvernementales et se tient informée des mesures sanitaires recommandées dans tous les pays où elle est présente. De nombreux aménagements ont d'ailleurs été mis en place pour assurer la sécurité de nos collaborateurs, dont le télétravail partout où c'est possible. En 2021, alors que certains allègements des mesures sanitaires ont été permis, nous avons recréé des environnements de travail qui optimisent la collaboration, dans le respect des recommandations des organismes de SST. Au Canada, par exemple, nous avons aménagé des bureaux avec service de réservation. Ce faisant, lorsque la situation sanitaire le permettait, les employés qui le souhaitaient pouvaient venir travailler au bureau, grâce au système qui nous assure que le nombre de personnes présentes demeure dans les limites sécuritaires et autorisées. Cela dit, nous avons décidé de miser sur la flexibilité. Ceux qui préfèrent continuer de télétravailler peuvent le faire en tout temps, et aucune présence minimale au bureau n'est imposée. En Amérique du Nord, notre comité Bureau travaille d'ailleurs à créer de l'ambiance au travail en mettant en place des éléments qui stimulent la collaboration dans cette nouvelle réalité où le virtuel et le présentiel risquent de se côtoyer à long terme.

Par ailleurs, la pandémie ayant généré un sentiment généralisé de fatigue dans la population, nos collaborateurs n'y échappent pas. La charge de travail étant souvent élevée, elle peut provoquer un sentiment de fatigue lorsqu'elle est combinée à l'isolement. C'est pourquoi nous avons organisé des activités comme des midis-conférences avec des experts sur des sujets comme l'entraînement virtuel et l'aptitude au bonheur. Des sondages récurrents ont également été réalisés auprès de nos collaborateurs afin de nous assurer de leur bien-être tout au long de la pandémie. Nous avons aussi commencé à prioriser des projets clés qui pourront avoir une incidence favorable, notamment l'automatisation de certaines tâches.

Quelques exemples de mesures en place chez Boralex pour promouvoir la santé physique et mentale

Abonnement à des centres d'entraînement physique

Défi Iron Boralex Challenge (voir encadré)

Collations santé dans les bureaux en Amérique du Nord

Horaires de travail flexibles

Programme d'aide aux employés

Service de télémedecine gratuit pour le personnel en Amérique du Nord

IRON BORALEX CHALLENGE 2021



Défi Iron Boralex Challenge 2021

Chaque année, au mois de juin, nous organisons le **Iron Boralex Challenge (IBC)** pour encourager les employés à faire de l'activité à l'extérieur. En plus des dons faits à titre de frais d'inscription libres, le total des kilomètres parcourus par les participants au cours du mois se traduit par des points convertis ensuite en dons que Boralex verse à divers organismes sélectionnés par ceux-ci, et dans lesquels ils s'impliquent personnellement et de manière bénévole.

Ce défi contribue au bien-être physique et psychologique des collaborateurs, en les incitant à bouger plus pour des causes qui leur tiennent à cœur, tout en renforçant notre esprit d'équipe. En 2021, quelque 42 075 km ont ainsi été parcourus par les participants, que ce soit à la marche, à la course ou à vélo. Cela s'est traduit par des dons de 13 214 \$ CA (9 032 €) répartis dans 3 associations en France et 5 organismes au Québec et aux États-Unis.

42 075 km
ont été parcourus

13 214 \$ CA
ont été répartis dans
3 associations en France et
5 organismes au Québec
et aux États-Unis



« Encore une fois, l'IBC démontre les valeurs de Boralex. En plus de faire ressortir le meilleur de nous professionnellement, ce défi est une motivation supplémentaire pour adopter des habitudes de vie plus saines et un véritable ciment pour notre équipe, au travail comme en dehors. Une belle preuve qu'en courant tous dans la même direction, nous sommes capables de faire le tour de monde. »

- Antonio Caro Castaño

Technicien d'exploitation et de maintenance éolienne
et grand gagnant de l'édition 2021 du *Boralex Iron Challenge*

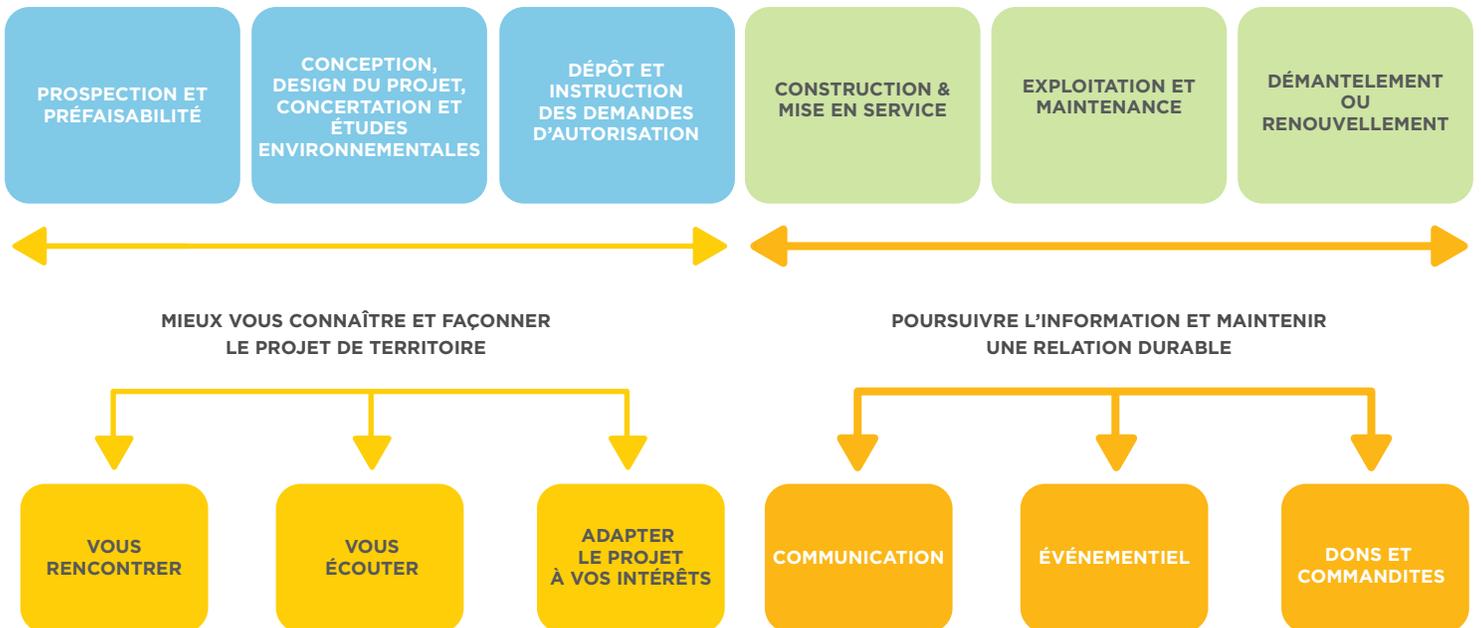


Priorité 6

Concier et impliquer les communautés et territoires

En tant que productrice d'énergie renouvelable, Boralex construit et exploite des installations de dimensions variables dans de nombreuses régions, souvent rurales. Or, peu importe la nature de nos projets et où ils se situent, notre philosophie demeure la même : nous arrivons en invités sur le territoire concerné, puis nous y vivons en voisins. Il en va du succès de nos projets et de notre croissance. Ce faisant, nous accordons une importance capitale au dialogue et à la collaboration avec les parties prenantes locales, dès le début du développement d'un nouveau projet, et ensuite de façon régulière pendant sa construction et tout au long de sa durée de vie. Ce dialogue est mené autant par les équipes de développement et d'exploitation que par celles de communication, dans l'objectif d'établir une relation de voisinage respectueuse et pérenne.

Pour y arriver, il importe de consulter les communautés et territoires en amont, avant même le développement d'un projet, puis d'être à l'écoute, de se montrer ouverts à leurs commentaires et suggestions et de répondre à leurs préoccupations et besoins afin de faciliter l'acceptation de nos installations. Il faut également mettre en place des outils de communication efficaces. Car pour certains de nos projets, malgré nos efforts, l'acceptation sociale s'avère parfois plus difficile à atteindre. Ainsi, des comités de suivi et de concertation sont mis sur pied au besoin, afin de créer un dialogue avec les parties prenantes concernées et d'assurer l'acceptabilité sociale et l'intégration du projet dans le milieu d'accueil. Ces comités constituent également l'une des portes d'entrée efficaces pour identifier les plaintes et y répondre de manière pertinente.





La gouvernance en matière de relations avec les communautés et territoires

Borex compte des équipes dans toutes les régions où nous développons et exploitons des projets. Ce faisant, nous sommes facilement accessibles pour les parties prenantes des communautés et territoires où nous sommes présents, de même que pour nos partenaires locaux. En outre, lorsque nous développons un nouveau projet, nous créons, lorsque nécessaire, une adresse de courriel et un numéro de téléphone propres au projet afin de faciliter les communications. Ces informations sont généralement affichées sur le site web de Borex. Dans certains cas, nous pouvons également prévoir d'autres modalités de communication, comme un site web ou une page Facebook. C'est le cas par exemple pour le **parc éolien Apuiat**, un projet d'envergure pour lequel nous voulons nous assurer d'avoir un lien de communication constant, notamment avec les communautés d'accueil.

Lors de la phase d'exploitation, en cas de plaintes ou d'enjeux liés aux relations avec les communautés et les territoires, les informations sont d'abord traitées localement, puis transmises au sein de l'entreprise par le biais d'une structure interne établie en fonction des niveaux d'exposition. Chaque trimestre, les questions en suspens sont revues par le comité environnement, santé et sécurité du conseil d'administration.

Une approche basée sur le partenariat

Le partenariat est le fondement de notre approche auprès des communautés et territoires. En Amérique du Nord comme en France, nous consultons les parties prenantes concernées dès que nous envisageons un projet, avant même de signer les droits fonciers. Nous nous présentons comme un partenaire de leur développement économique, car nous générons de la valeur sur place, à travers les postes que nous créons, les fournisseurs que nous embauchons et les organismes que nous appuyons. Nous nous assurons de développer des projets aux endroits où nous bénéficions d'une étroite collaboration avec les autorités municipales concernées et d'une acceptabilité, et nous maintenons le canal de communication actif en permanence. Nous tenons à arriver en invités et à respecter notre entourage. Ensuite, nous devenons des citoyens impliqués dans nos communautés et territoires, à l'écoute de nos voisins et respectueux de l'environnement. Le dialogue et la concertation continuent au-delà de la mise en service d'un projet grâce à la création de postes dédiés à la concertation avec les territoires en exploitation. Dans certains cas, nos partenaires deviennent copropriétaires du projet.

Une formation pour valoriser les cultures autochtones au Canada

Dans la foulée de nos partenariats avec les Premières Nations, nous nous sommes engagés à contribuer à la valorisation de leurs cultures auprès de nos employés. En octobre 2021, nous avons ainsi lancé une **formation qui mise sur la valorisation des cultures autochtones au Canada**. Obligatoire pour tous nos collaborateurs canadiens – actuels et futurs – ainsi que pour nos hauts dirigeants, cette formation est réalisée avec l'organisme les « 4 saisons de la réconciliation », et s'avère un outil pédagogique qui vise à promouvoir un renouvellement des relations entre les Peuples autochtones et les Canadiens, en collaboration avec l'Université des Premières Nations du Canada. Elle permet aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les cultures autochtones et d'être sensibilisés aux réalités des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Tous les membres du comité de direction et du conseil d'administration ont suivi cette formation et le taux de réalisation de nos employés est de 93 % pour l'ensemble de l'Amérique du Nord, et de 96 % au Canada.



« Le projet Niagara Region Wind Farm démontre ce qui peut être accompli lorsque les développeurs vont au-delà de la consultation et forment de véritables partenariats avec les Premières Nations, basés sur le respect, l'honnêteté et la compréhension. »

- Darryl Hill

Directeur des projets énergétiques, Six Nations of the Grand River Development Corporation

Partenariats avec les communautés autochtones

Au Canada, nous travaillons en collaboration avec des communautés autochtones, et dans certains projets, nous développons des partenariats porteurs avec elles. De cette façon, nous nous assurons d'atteindre nos objectifs en matière de croissance, comme prévu à notre plan stratégique, tout en demeurant fidèles à notre engagement de respecter les vivants.

Un tel partenariat a ainsi été conclu en 2016 pour le parc éolien d'Apuiat, qui sera construit sur le territoire traditionnel (Nitassinan) de la Première Nation de Uashat mak Mani-utenam, sur des terres publiques dans la ville de Port-Cartier et dans le territoire non organisé de Lac-Walker, dans la région de la Côte-Nord. Réalisé dans le respect des valeurs innues relatives à la préservation de la faune et de la flore ainsi qu'au maintien des pratiques traditionnelles (innuitun), ce projet viendra compléter le bloc de 200 MW restant de la stratégie énergétique 2006-2015 du gouvernement du Québec. Apuiat sera le premier parc éolien sur la Côte-Nord et permettra de doter la région d'une source à long terme d'énergie propre, en plus d'engendrer des retombées économiques considérables pour les communautés autochtones et non autochtones nord-côtières. Annoncé en février 2021, après plus de 100 rencontres virtuelles et 5 journées portes ouvertes en présentiel pour expliquer le projet et répondre aux questions, il sera réalisé dans le cadre d'un partenariat 50-50 avec les **communautés innues** au Québec. Les partenaires se partageront à parts égales les profits générés par la vente d'électricité pour toute la durée du contrat. De plus, la communauté de Uashat mak Mani-Utenam ainsi que le milieu d'accueil municipal recevront chacun des redevances annuelles de 500 000 \$. Le projet créera environ 300 emplois pendant sa construction, dont le début est prévu en 2022, et une dizaine d'emplois permanents à compter de la mise en service planifiée pour décembre 2024. En novembre 2021, Boralex a annoncé la nomination d'une directrice des Relations avec le milieu, qui sera en poste au nouveau bureau du projet à Uashat, où elle sera notamment responsable des relations avec les communautés d'accueil et les médias. Originaire de la communauté innue de Uashat mak Mani-utenam, Kateri Jourdain jouera un rôle clé dans le développement et le maintien de relations solides entre l'équipe du projet et les différentes parties prenantes.

Pour de plus amples détails sur ce projet, ainsi que sur les communautés innues au Québec, nous vous invitons à visiter le site web du projet au www.apuiat.com.

Une telle approche a également été adoptée en Ontario, où le Niagara Region Wind Farm, en exploitation depuis 2016, est détenu en partenariat 50-50 avec la corporation de développement de la **Six Nations of the Grand River**. Outre une participation de 50 % aux distributions générées par cet actif de production d'énergie propre, cette entente avec la communauté Six Nations prévoit un soutien à l'éducation grâce à un **don annuel de 20 000 \$** à la Grand River Post Secondary Education.

Nous sommes également partenaires avec les communautés **Taykwa Tagamou Nation** et **Mattagami First Nation** dans le cadre de notre site hydroélectrique de Yellow Falls.



Partenariats avec les municipalités

Borex travaille en collaboration avec de nombreuses instances municipales, tant au Canada qu'aux États-Unis et en France. Sans leur appui, nous ne pourrions construire et exploiter nos sites de production d'énergie renouvelable. Il est donc essentiel pour nous d'obtenir l'aval de celles-ci avant même le début du développement de nos projets, afin de nous assurer d'obtenir le maximum d'acceptabilité sociale et de pouvoir devenir un voisin respectueux et respecté.

Or, l'acceptabilité d'un projet n'est pas toujours acquise. C'est parfois le cas en France pour les parcs éoliens. Ainsi, outre les consultations et le dialogue menés en amont de nos projets, nous misons alors sur des outils qui peuvent nous permettre de faciliter l'acceptation de certains de ceux-ci, dont :

- **L'investissement participatif**, un outil par lequel une municipalité devient actionnaire d'un projet, comme ce fut le cas pour un projet solaire développé à Saint-Christophe-sur-Dolaizon, en Haute-Loire;
- **Le financement participatif**, par lequel des citoyens contribuent au financement d'un projet par des prêts garantis par Borex leur permettant de bénéficier d'un taux d'intérêt annuel avantageux;
- **L'offre d'électricité verte**, qui permet aux citoyens le souhaitant d'acheter leur électricité auprès du partenaire de Borex, et de consommer ainsi l'électricité localement à tarif préférentiel (offre verte d'Ilek-Borex);
- **La co-construction**, qui implique les communautés et leurs représentants dans certains choix liés au développement d'un parc éolien.

À titre d'exemple de notre engagement, en 2021, Borex a créé un poste en France dédié au déploiement à grande ampleur de l'investissement participatif. Cette personne a pour rôle de mener à bien des projets participatifs, à la fois dans la prise de participation, mais aussi dans les offres énergétiques ou électriques à développer sur nos territoires.

Enfin, il importe de souligner que la production d'énergie renouvelable peut contribuer à créer des emplois qualifiés dans des régions où ils sont souvent plus rares, et à développer de l'activité économique pour les entreprises locales.



« À chaque besoin de visite par des écoles et groupes scolaires, cela se passe très bien avec Borex. Borex a notamment pris en charge les installations et les équipements du parcours pédagogique aux abords du parc éolien, et il y aura bientôt l'installation d'un kiosque, de bancs, de tables et de panneaux informatifs. Lors d'événements portés par nos associations locales, une fête du village par exemple, nous demandons à Borex une banderole et du soutien par du parrainage. Chaque fois, nous obtenons des réponses favorables. Borex fait partie des partenaires auxquels nous pensons pour nos bulletins de publicité communale et d'autres manifestations. Les relations sont très bonnes entre Borex et la Commune »

- Francis Nouhant

Maire de la commune de Quinssaines – une des communes d'accueil du parc éolien du Plateau de Savernat

Un premier projet solaire en investissement participatif en France

Le projet de parc photovoltaïque de la Clé des champs, construit sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon, est non seulement le premier site de production d'énergie solaire de Borex en Haute-Loire, mais également notre premier projet en investissement participatif en France. En effet, pendant trois semaines en 2020, les habitants de la région ont pu investir dans ce projet par le biais de la plateforme Enerfip. Au total, un peu plus de 150 personnes sont ainsi devenues éco-investisseurs dans le projet, pour un montant atteignant 844 000 €. La mise en service de ce parc a eu lieu à l'automne 2021.



Le rôle de l'innovation dans l'acceptation sociale

L'innovation s'avère fort utile pour répondre aux enjeux d'acceptation sociale. En France, par exemple, d'anciennes gravières sont utilisées pour construire des parcs solaires flottants, une innovation qui permet de donner une nouvelle vocation à des sites industriels qui ne sont plus utilisés. Nous avons déposé deux projets en ce sens en 2021, dont un à Peyrolles-en-Provence qui a été mis en service en novembre 2021.

Toujours dans le cas du solaire, l'agrivoltaïque est également une voie innovante qui pourrait être utilisée dans des cas bien précis, à petite échelle, en particulier en Europe. Grâce à un partenariat avec Sun'Agri, une structure composée de panneaux solaires dynamiques serait alors construite au-dessus des cultures, ce qui permettrait de produire de l'électricité tout en protégeant les cultures.



En fait, nos projets étant souvent situés dans des régions rurales, nous accordons beaucoup d'importance à la préservation des ressources agricoles. En Amérique du Nord, par exemple, nous avons collaboré avec plusieurs experts pour mettre en place un plan qui permet une utilisation agricole dans un de nos projets d'énergie solaire. Celui-ci, adopté en 2021, sera mis en pratique dans le cadre de notre projet Greens Corners Solar, en cours de développement dans les municipalités de Watertown et de Hounsfield, dans le comté de Jefferson, New York. Ce plan d'utilisation multifonctionnelle vise à ajuster la conception de nos projets pour que l'agriculture puisse se poursuivre tout en étant réalisée dans les meilleures conditions possibles malgré la présence de nos équipements. Nous souhaitons ainsi contribuer à l'amélioration de l'économie agricole locale, à l'adoption de pratiques agricoles régénératrices, à la gestion écosystémique et à l'amélioration de la santé des

sols. Durant la phase d'exploitation, le site Green Corners Solar accueillera des activités apicoles commerciales et deux projets pilotes permettront d'y tester :

- **L'injection de fumier**, un procédé qui permet d'éviter l'évaporation des nutriments contenus dans celui-ci, de le déposer de façon optimale sur les racines des plantes et de réduire les mauvaises odeurs pour le voisinage;
- **Le développement de pratiques agricoles permettant une séquestration améliorée du carbone dans les sols**, ceux-ci pouvant devenir de formidables réservoirs de séquestration.

L'objectif de ce plan d'utilisation multifonctionnelle, qui s'échelonne sur 35 ans suivant des plans opérationnels quinquennaux, consiste donc à faire la meilleure utilisation possible de cette terre de plus de 430 hectares.



Le fonds Au-delà des énergies renouvelables : l'initiative de la Green Economy Community pour la justice environnementale

Certains de nos projets aux États-Unis sont situés dans des zones ciblées comme des communautés d'injustice environnementale (*environmental justice communities*), ce qui signifie qu'au moins 20 % des résidents y vivent dans la pauvreté et/ou que 30 % ou plus font partie de groupes de minorités⁶. Pour nous assurer que nos projets génèrent des impacts favorables pour ces communautés, nous avons développé le fonds Au-delà des énergies renouvelables. **Celui-ci vise à créer des opportunités de générer des avantages à long terme pour les communautés défavorisées, les populations sous-représentées et les collectivités qui accueillent nos installations.**

Le Fonds soutiendra nos efforts dans nos communautés d'accueil et près de celles-ci, notamment :

- **Les programmes 4-H**, qui offrent aux étudiants des opportunités d'apprentissage pratique dans des domaines comme la santé, la science, l'agriculture et l'engagement civique, dans un environnement positif où ils reçoivent du mentorat et sont encouragés à faire preuve de leadership. Boralex parrainera la programmation locale et financera les participants au camp d'été lié à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM) à l'échelle de l'État de New-York.
- **Le programme Pathways in Technology (P-TECH)**, un modèle d'éducation visant à préparer les jeunes à acquérir les compétences scolaires, techniques et professionnelles requises pour les emplois du XXI^e siècle. Boralex offrira des stages et du mentorat aux étudiants, ainsi que des journées d'accompagnement durant lesquelles les étudiants pourront découvrir de près comment leurs compétences et leurs intérêts peuvent être appliqués à une carrière dans les énergies renouvelables.
- Boralex accordera également des bourses à des étudiants qui ont déjà réussi les programmes **4-H** ou **P-TECH** et qui poursuivent leurs études dans les domaines **STIM**.

⁶ Source : <https://www.dep.pa.gov/>

Les contributions de dons et commandites/mécénat et parrainage

En tant que voisine faisant partie des communautés et territoires, Boralex contribue aussi au dynamisme et à la vitalité économique des régions où elle est présente. Cela se traduit de différentes façons, notamment par le financement d'activités ou d'événements locaux, l'établissement de partenariats avec des organismes ou des établissements locaux et en France, l'offre d'électricité verte aux résidents voisins de nos parcs éoliens ou solaires.

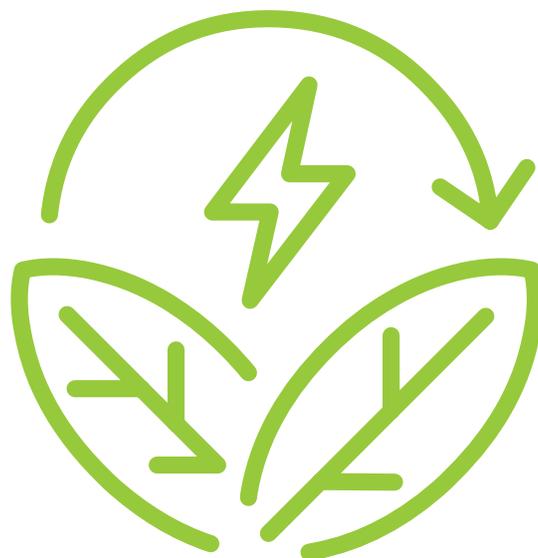
Nos activités philanthropiques sont encadrées par notre politique de dons et commandites/mécénat et parrainage, qui a d'ailleurs été mise à jour en 2021 afin de l'aligner pleinement à notre stratégie de RSE et à notre plan stratégique. Celle-ci cible prioritairement les secteurs suivants :

- **Le dynamisme et la vitalité des communautés et territoires** dans les pays où nous sommes présents;
- **L'éducation**, en appuyant la relève et les initiatives porteuses, en particulier celles qui favorisent la diversité et l'inclusion;
- **La protection de l'environnement**, notamment les initiatives favorisant la transition énergétique;
- **L'implication** des employés dans la collectivité.

Plusieurs activités ont eu lieu au cours de 2021. Par exemple, en décembre, en partenariat avec l'agglomération de Saint-Quentin, nous avons organisé une journée festive avec une montée en éolienne sur notre site éolien **Voie des Monts** en France, au profit des enfants malades. Du côté de l'Amérique du Nord, nous avons apporté une contribution financière à l'institut du Québec pour la recherche sur l'impact social des entreprises au Québec, dont le rapport « La responsabilité sociale des entreprises au Québec : perceptions, défis et pistes de solutions » a été publié en décembre.

Notre politique de dons et commandites/mécénat et parrainage relève des affaires publiques et corporatives, en collaboration avec les équipes des opérations pour les dons et commandites/mécénat et parrainage propres à nos différents sites de production. Une page destinée aux demandes en la matière a été intégrée au [site web de Boralex](#) afin de simplifier le processus.





NOS PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES CROÎTRE EN AYANT À CŒUR UNE TRAJECTOIRE DURABLE ET RÉILIENTE



Par la nature de ses activités, Boralex contribue à la décarbonisation de l'économie depuis sa création en 1990. Notre mission a toujours été d'accroître notre production d'énergies renouvelables grâce à des installations de grande qualité, développées et exploitées dans le plus grand respect de l'environnement et dans l'intérêt des communautés et territoires hôtes, de nos partenaires et de nos investisseurs. Dès 2004, nous nous sommes d'ailleurs formellement engagés envers l'environnement (voir l'encadré pour plus de détails), dans le cadre d'une mission environnementale qui soutient toutes les prises de décision de gestion ou de développement de l'entreprise. Nous savons que le développement durable découle non seulement de nos activités, mais aussi de nos façons de faire. C'est pourquoi notre succès repose sur le développement et l'exploitation de projets qui vont au-delà des considérations économiques en tenant compte des questions sociales et environnementales.



Ainsi, le développement de nos projets repose d'abord sur la consultation des autorités locales concernées puis, suivant leur acceptation, sur des évaluations environnementales poussées et des études d'impact qualitatives. Dans tous nos projets, nous veillons bien sûr à respecter la conformité réglementaire, mais, au-delà de la réglementation, nos efforts visent systématiquement à promouvoir toute démarche ou initiative menant à l'amélioration de la protection de l'environnement, notamment à travers la recherche de solutions innovantes efficaces dans la réduction de nos impacts (acoustique, visuel, biodiversité). Dans cette foulée, nous nous attendons également à ce que nos fournisseurs et partenaires d'affaires adhèrent aux mêmes valeurs, comme en témoigne notre charte d'approvisionnement responsable (*voir la page 26 pour plus de détails*).

Au cours de l'année 2021, aucun incident environnemental majeur n'a été déploré sur nos sites. Cela dit, malgré toutes nos précautions, de tels événements peuvent survenir, comme des bris de pales ou des incendies. C'est pourquoi des plans d'urgence sont prévus pour chacun de nos sites et des simulations sont réalisées de façon régulière. En France, des formations spécifiques en maîtrise des risques ont été déployées en 2021 pour l'ensemble du personnel afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires sur la gestion des situations d'urgence (*voir la page 35 pour plus de détails*).

Nos engagements envers l'environnement

Encourager la protection de l'environnement, les principes de développement durable et la production d'énergie renouvelable

Respecter les lois et règlements en matière d'environnement applicables à nos activités

Soutenir les initiatives internes de recherche, de développement et d'amélioration continue en développement durable et protection de l'environnement

Assurer la mise en œuvre du plan d'action environnemental propre à chaque centre d'opération

Confier la gestion de la mission environnementale et des dossiers s'y rattachant à des personnes qualifiées et responsables

Former et responsabiliser les employés au développement durable et à la protection de l'environnement

Miser sur une approche proactive, responsable et respectueuse de l'environnement lors du développement de nos projets et de nos sites de production, de manière à minimiser les impacts et les risques associés à l'exploitation de centres de production énergétique

Collaborer avec les communautés et les autorités gouvernementales au développement de partenariats en matière de gestion environnementale et de responsabilisation des entreprises

Diffuser la mission environnementale aux acteurs internes et externes de l'entreprise



Priorité 7

Utiliser les ressources de façon responsable

En tant que constructeur, propriétaire et exploitant de sites de production d'énergie renouvelable, Boralex s'occupe de ses actifs sur la totalité de leur cycle de vie et peut ainsi gérer ses ressources de façon optimale. Nous consacrons beaucoup d'efforts à trouver les meilleures solutions pour réduire la production de déchets et optimiser la consommation de ressources (matières premières, eau, énergie), tant dans nos projets que dans nos activités internes.

Cela dit, nos activités consomment très peu de matières premières de façon directe. L'utilisation des ressources découle principalement de l'achat ou de la construction de nos actifs, et de leur démantèlement lorsqu'ils arrivent en fin de vie. Dans tous les cas, nous nous conformons à toutes les exigences environnementales locales et nous veillons à minimiser les impacts de nos activités, en collaboration avec les communautés et territoires locaux.

Éoliennes

Un plan de démantèlement des actifs que nous remplaçons est en préparation depuis la fin de 2021, en prévision du démantèlement de 18 machines au cours de l'année 2022. Celui-ci misera sur la réutilisation des matières premières et le recyclage des matériaux existants, selon les principes de l'économie circulaire. Nous étudions quelques possibilités pour ceux-ci :

- **La vente sur le marché de seconde main**, avec droit de regard sur l'utilisation des turbines, comme nous l'avons fait lors du démantèlement d'une douzaine d'éoliennes en France, qui fonctionnent aujourd'hui sur un site aux conditions météorologiques moins exigeantes en Espagne;
- **La remise à neuf**, qui implique une étape cruciale d'identification des pièces de rechange critiques pour chaque modèle de turbine afin de s'assurer de les avoir en stock;
- **Le recyclage des pales**, notamment par le broyage pour utilisation dans d'autres usages.



Par ailleurs, tout au long de la durée de vie d'un actif, nous nous efforçons de réparer les pièces défectueuses sur place. Ces travaux sont effectués par nos équipes ou par des fournisseurs locaux. Nous avons aussi mis en place un processus de réparation des pièces provenant de turbines défectueuses ou en fin de vie utile, ce qui permet de limiter fortement la production de déchets tout en réalisant des économies et en développant une expertise interne.

Enfin, nos équipes sont encouragées à soumettre leurs idées pour améliorer notre performance environnementale liée à l'entretien des sites. En 2021, par exemple, une équipe de France a eu l'idée de réutiliser des chiffons souillés plutôt que de les recycler. Une entente a été conclue avec une entreprise qui, dès 2022, effectuera un nettoyage spécialisé des chiffons utilisés dans tous les sites du pays, pour ensuite les ramener sur place. De plus, des nettoyeurs aérosols rechargeables à air comprimé, non dangereux pour les utilisateurs et l'environnement, seront dorénavant utilisés par toutes les équipes de France, à partir de l'idée d'une équipe locale.

Parcs solaires

Nos parcs solaires sont en général assez récents et représentent, à ce jour 10 % de notre capacité installée. Ce faisant, les activités de démantèlement ne sont pas encore à l'ordre du jour. Néanmoins, notre plan stratégique prévoit l'accroissement de nos activités dans ce secteur de l'énergie renouvelable. Nous comptons donc installer de nouveaux parcs solaires en Europe et en Amérique du Nord au cours des prochaines années.

En France, comme requis par la réglementation, tous nos panneaux solaires sont déclarés à Soren, un organisme agréé pour la collecte et le recyclage des panneaux solaires photovoltaïques. Nous payons ainsi une écotaxe qui permet de recycler les panneaux lorsque nous devons en disposer.

Bureaux de Boralex

Nous consommons également des ressources dans nos différents bureaux à travers le monde, qu'il s'agisse de papier, d'objets de plastique, d'eau, etc. À cet égard, nos employés sont sensibilisés à la nécessité de réduire la consommation des ressources. Le comité de développement durable s'est d'ailleurs attaqué à cette question en réalisant un état des lieux des pratiques dans nos différents bureaux et sites, qui a mené à différentes initiatives comme le compostage des restes alimentaires et le recyclage de différents produits, dont les masques sanitaires.

Pour plus de détails sur les activités du comité de développement durable, veuillez vous référer à la page 23.

Centrales hydroélectriques

Boralex possède 16 centrales hydroélectriques, toutes situées en Amérique du Nord. Il s'agit de centrales au fil de l'eau qui ont un faible impact environnemental, puisqu'elles ne requièrent aucune fluctuation du niveau d'eau et qu'une modification très faible du régime hydraulique. Bien que certaines centrales datent de plusieurs années, leur fin de vie n'est pas prévue à brève échéance.





L'eau, une ressource précieuse que nous gérons avec rigueur

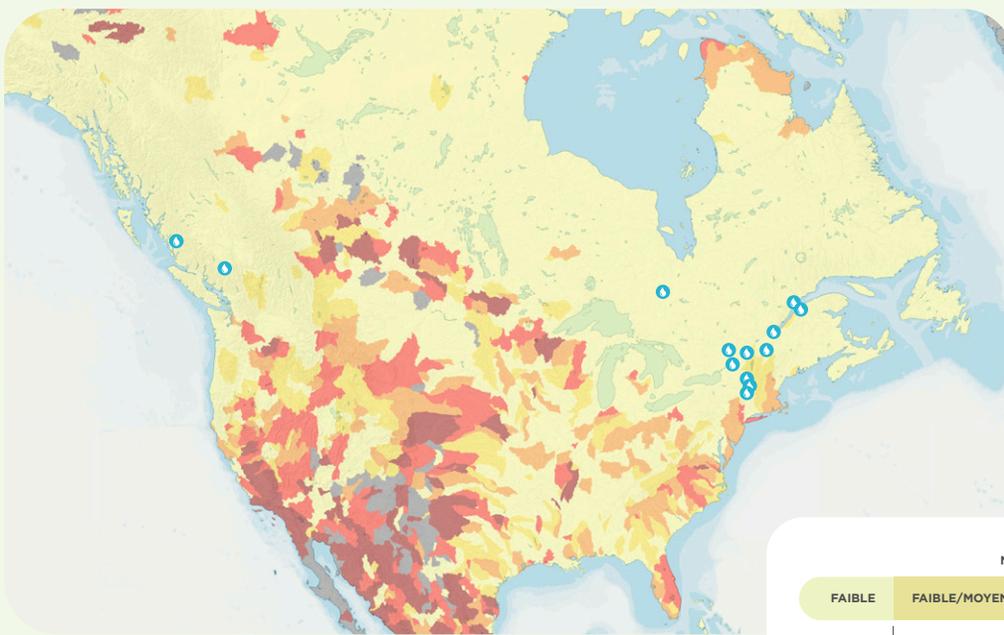
Dans le cadre de ses opérations, Boralex utilise très peu d'eau, puisque le fonctionnement des éoliennes et des panneaux solaires, qui représentent **92 %** de notre production totale en MW, ne requiert pas d'eau. Ainsi, notre impact sur l'eau se limite à la consommation dans nos bureaux (minime), ainsi qu'aux activités de nos centrales hydroélectriques qui représentent **7 %** de notre capacité totale installée.

Or, comme mentionné précédemment, nos 16 centrales hydroélectriques sont situées au fil de l'eau, ce qui minimise les répercussions sur le débit naturel des cours d'eau. De plus, cette eau n'étant pas retenue dans des bassins, elle ne contribue pas à exercer un stress hydrique. D'ailleurs, selon le *WRI Acaduct Water Risk Atlas*, toutes nos centrales hydroélectriques sont situées dans des zones où le niveau de stress hydrique est évalué à « faible » (< 10 %), à l'exception du site de Rimouski dont l'évaluation est établie à « faible-moyen » (10 à 20 %).

Ainsi, les plus grands impacts sur l'eau de nos centrales sont les suivants :

- **La réduction du débit de la rivière** à la suite de la construction de la centrale;
- **Le rehaussement du niveau de l'eau** après la construction du barrage;
- **La retenue de sédiments** dans les premières années de vie de la centrale pour les barrages sans vanne de fond ou vanne de barrage ouvrant par le bas;
- **Les variations du niveau de l'eau** lors des activités d'entretien, qui sont néanmoins inférieures à celles des cycles naturels d'une rivière.

Nous tentons constamment de minimiser les impacts de nos activités. Puisque les variations de l'eau peuvent modifier le lit d'une rivière en déplaçant des sédiments et que les abaissements du niveau de l'eau peuvent assécher temporairement des zones humides dans lesquelles vivent des poissons et d'autres espèces, nous embauchons systématiquement des spécialistes qui viennent déplacer les espèces à risque et mesurer l'impact de nos activités. Nous collaborons également avec les autorités gouvernementales pour perfectionner nos méthodes en continu. De plus, nous avons systématiquement les riverains lorsque nous planifions des entretiens. En fait, nous sommes activement impliqués dans la communauté, par exemple auprès des comités de bassins versants, des associations de pêcheurs, des groupes dirigés par la sécurité civile, des autorités municipales et des autres propriétaires de barrage. Lors d'épisodes de fortes crues, nous travaillons aussi de façon concertée avec ces parties prenantes pour réduire les impacts sur les riverains et les tenir informés des actions en cours.



● milieu aride et faible utilisation de l'eau ● aucune donnée



Priorité 8

Respecter et protéger la biodiversité

La biodiversité est un terme vaste qui désigne toutes les formes de vie que l'on retrouve sur la Terre. Depuis plusieurs années, celle-ci est affectée par de nombreux facteurs, comme l'utilisation des terres, la pollution, le réchauffement climatique et les activités humaines. Pourtant, la variété d'écosystèmes, d'espèces et de gènes qui nous entoure est essentielle à notre propre existence. Ce faisant, il importe, au minimum, de maintenir, voire de favoriser la conservation et la restauration de la biodiversité, même s'il s'agit d'un défi majeur.

Les activités de production d'énergie renouvelable de Boralex, qui couvrent de longs cycles, ont des impacts directs sur les milieux naturels:

- **Les éoliennes** peuvent avoir une incidence sur la faune aviaire et les chauves-souris, en raison des risques de collision avec les pales, de perturbation des voies migratoires et de pertes d'habitats pour certaines espèces;
- **Les parcs solaires** peuvent générer des risques pour les oiseaux (collisions, brûlures) et les insectes (attraction et désorientation), et perturber la flore au sol;
- **Les centrales hydroélectriques** peuvent entraîner des répercussions sur les écosystèmes.

Pour cette raison, dès la phase de conception de nos projets, nous appliquons avec la plus grande rigueur les procédures réglementaires et le principe « **Éviter-Réduire-Compenser** », aussi appelé **séquence ERC**. Ainsi, nous intégrons systématiquement les enjeux de biodiversité dans les études d'impact de tous les projets que nous réalisons, afin d'**éviter** le plus possible les répercussions sur l'environnement.

Nous implantons également des mesures de mitigation pour **réduire** l'impact de nos activités. Dans l'éolien, cela se traduit notamment par le bridage, qui consiste à ralentir ou arrêter les turbines de nos éoliennes pour éviter des incidents avec des espèces protégées, en particulier les rapaces et les chauves-souris. Dans le cas des chauves-souris, l'arrêt des turbines est programmé lors des fortes périodes d'activité chiroptérologique. Des suivis automatisés en altitude permettent d'identifier les paramètres météorologiques et phénologiques favorables à l'activité des chauves-souris sur le site. De même, dans le cas de certains rapaces (Milan noir, Milan royal), nous pouvons, sur certains sites identifiés, arrêter les turbines lors de travaux agricoles réalisés à proximité à la suite des analyses de corrélation entre l'activité agricole et celle des rapaces. Nous testons par ailleurs de nouvelles technologies qui nous permettront de cibler le bridage en temps réel sur les situations à risque, c'est-à-dire en protégeant au maximum les espèces visées tout en produisant le plus d'énergie possible (*voir encadré sur ce sujet*).

Pour nos centrales hydroélectriques, nous visons à **réduire** l'impact de nos activités sur les espèces vivant dans les cours d'eau touchés. Par exemple, à Rimouski, nous nous étions engagés il y a 25 ans à assumer les frais reliés à la montaison du saumon atlantique en amont du barrage afin d'accroître son aire de reproduction. De plus, afin d'accélérer le processus de croissance de la population de saumons, nous avons prévu un emplacement, les équipements et les ressources nécessaires à l'élevage de 100 000 tacons (jeunes saumons) par année pendant 10 ans. Ainsi, alors que la montaison annuelle se chiffrait à environ 200 saumons par année il y a 25 ans, elle se situe à quelque 800 saumons depuis deux ans, le tout dans un contexte de déclin des populations de saumons dans les rivières du Québec. En outre, cette centrale est l'une des rares à être conçue pour préserver la population d'anguilles. Sa conception permet effectivement la montaison des anguillettes en amont du barrage, et empêche les anguilles de s'empêtrer dans la turbine lors de la dévalaison vers le fleuve.

Enfin, nous mettons en œuvre des mesures pour **compenser** les impacts de nos activités. Par exemple, en 2018, dans le cadre de trois projets éoliens en France (Mont de Bagny, Chemin de Grès et Parc de l'Artois), nous avons conclu une entente avec le **Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France** pour la mise en œuvre de différentes mesures compensatoires. Or, en 2021, des progrès ont été réalisés à cet égard. Ainsi, deux parcelles de 3 ha situées au centre des zones d'implantation des parcs éoliens ont été acquises et des inventaires naturalistes ont été réalisés. En outre, une notice de gestion visant à restaurer le site pour favoriser la préservation des chauves-souris et des busards a été élaborée. Nous travaillons également avec les agriculteurs riverains de plusieurs de nos projets pour protéger les nichées de busards cendrés, une espèce menacée en Europe, et éviter que les fauches ou les moissons ne détruisent les nids. En outre, dans nos nouveaux projets, nous intégrons systématiquement des zones favorables à la biodiversité, en particulier pour les parcs solaires.

Aussi, lors de toutes les phases de travaux de construction et d'opération, un suivi écologique de chantier est systématiquement réalisé par un bureau d'étude indépendant qui assure la sensibilisation des entreprises travaillant sur le chantier et la mise en place des mesures d'évitement et de réduction inscrites dans les plans d'action environnementaux (contrôle des engins et du matériel). Ces suivis permettent

également de faire état des dégradations portées aux haies et aux arbres, avec l'objectif de replanter, à l'échelle locale, l'équivalent de ce qui serait détruit. Des troussees en cas de déversement sont aussi mises à la disposition sur les chantiers en cas d'incident et nos équipes reçoivent des formations afin d'être sensibilisées aux enjeux environnementaux de nos activités et d'être en mesure d'agir si un incident environnemental survient. À la suite de la mise en service de nouveaux sites, des suivis environnementaux sont effectués afin de déterminer les impacts et de mettre en place des mesures d'atténuation des impacts au besoin (p. ex. : bridage). Ceux-ci sont réalisés par des consultants externes et sont coordonnés par une équipe d'experts en environnement de Boralex.

L'innovation technologique au service de la biodiversité

De nouvelles technologies ou méthodes innovantes peuvent permettre d'optimiser la protection de la biodiversité. Nous en testons d'ailleurs plusieurs à l'heure actuelle.

La première vise les chauves-souris, dont les populations sont en déclin partout dans le monde. Comme les éoliennes peuvent provoquer des collisions fatales avec ces mammifères volants, nous utilisons le bridage pour réduire ce risque. Cela dit, depuis juillet 2020, nous avons également commencé à tester une nouvelle technologie qui nous permettra de réduire encore plus leur mortalité. Ce système émet un champ acoustique ultrasonique qui vise à décourager les chauves-souris d'entrer dans la zone balayée par le rotor des turbines. Testé en Ontario sur le **parc éolien Port Ryerse**, le système donne des résultats prometteurs puisque nous avons terminé l'année avec une baisse significative du taux de mortalité. Nous pourrions donc l'utiliser dans certains de nos parcs où les bridages traditionnels ne donnent pas les résultats escomptés.

Par ailleurs, en France, nous testons deux systèmes de détection des oiseaux et de régulation des turbines basés sur deux technologies innovantes (caméra 3D et radar). Dans les deux cas, l'objectif consiste à détecter la présence d'oiseaux dans un rayon pouvant aller jusqu'à 1 km des éoliennes, à évaluer leur vitesse, à prévoir leur trajectoire puis à réguler les turbines concernées (ralentissement puis arrêt) lorsque l'espèce cible entre dans la zone dite à risque.

Toutes ces innovations visent à faire un bridage optimal de nos éoliennes, qui permet à la fois d'éviter les collisions avec les oiseaux et les chauves-souris et de maximiser le fonctionnement de nos turbines. Il s'agit donc de solutions pour protéger la biodiversité tout en optimisant notre rendement financier.





Priorité 9

Nous adapter aux changements climatiques

En tant qu'entreprise productrice d'énergie renouvelable, Boralex dépend de la nature et de ses éléments, comme le vent, le soleil et l'eau. Or, les changements climatiques pourraient entraîner des conséquences sur ces éléments qui sont notre matière première, ainsi que sur l'état de nos installations.

En affaires, au quotidien, nous gérons des risques et des budgets. Ces dernières années et particulièrement ces derniers mois, il apparaît clairement que le premier risque auquel l'humanité fait face est le dérèglement climatique, qui est plus rapide, plus important et plus critique que ce que nous osons communément admettre. Déjà, ses impacts se font sentir. En 2021, par exemple, les intenses feux de forêt en Colombie-Britannique ont engendré des répercussions sur la productivité de nos parcs d'éoliennes à proximité. Du côté de l'Europe, l'un de nos nouveaux projets en France a connu des retards dus à une perturbation de la chaîne d'approvisionnement causée par les inondations en Allemagne, où nos pales ont été bloquées par la destruction d'infrastructures routières. En outre, nous avons dû suspendre les activités de l'un de nos barrages au Québec pendant quelques jours en raison de la sécheresse.

D'un autre côté, du fait de notre métier, la transition énergétique requise pour contenir le réchauffement climatique présente également des opportunités de croissance et de diversification opérationnelle et de clients, en lien avec notre plan stratégique.

Informations liées aux recommandations du GIFCC

Cette section présente nos grandes orientations visant à mettre en œuvre les recommandations du **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)**, aussi connu sous le nom de TCFD. Nous nous sommes engagés, lors de notre première divulgation RSE portant sur l'année 2020, à inclure nos avancées suivant les 11 recommandations du GIFCC lors de nos publications.



Rôle du conseil d'administration dans le suivi des risques et opportunités liés au climat

Le conseil d'administration de Boralex a la responsabilité de l'implantation et du suivi de la stratégie d'entreprise, qui comprend **quatre grandes priorités stratégiques** dans lesquelles la RSE est intégrée. Il surveille également le processus d'identification et d'évaluation des principaux risques découlant des activités de l'entreprise. En outre, le comité de nomination et de régie d'entreprise est responsable de la stratégie de RSE, dont fait partie le volet sur les changements climatiques que nous avons identifié comme une priorité (*voir la section sur la matérialité à la page 15*), et il est informé des avancements chaque trimestre. Le comité d'audit, quant à lui, aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de reddition de comptes.

Par ailleurs, tous les trimestres, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président et chef de la direction financière présentent la carte des risques de Boralex aux membres du conseil d'administration.

Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités liés au climat

Comme indiqué dans la *section Gouvernance à la page 20*, le président et chef de la direction a l'ultime responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie RSE, dont l'une des priorités est les changements climatiques. Cela dit, tous les membres du comité de direction ont un rôle à jouer dans son application et son déploiement. D'ailleurs, des objectifs en matière de RSE ont été intégrés dans les plans opérationnels et les budgets de chaque département.

En 2021, nous avons offert deux formations sur les changements climatiques, et les recommandations du GIFCC en particulier, aux membres du comité de direction.

Par ailleurs, en 2021, nous avons créé un groupe de travail sur les recommandations du GIFCC. Mené par le directeur principal des relations avec les investisseurs, celui-ci réunit des experts internes en météorologie, en mécanique des fluides et en innovation technologique, ainsi que le directeur, risques et contrôles et la directrice RSE. Dès 2022, ce comité pilotera l'intégration des recommandations du GIFCC, et de façon plus globale, l'évaluation de la résilience de nos actifs face aux conséquences des changements climatiques. Il présentera l'avancement de ses travaux au comité de direction et au conseil d'administration.

Du côté des opportunités créées par la transition énergétique pour Boralex, **nous avons établi des objectifs d'émissions de CO₂ évitées d'ici 2025.** Puisque ceux-ci sont directement liés à nos cibles de croissance qui influencent la rémunération variable de nos dirigeants, ils y sont aussi indirectement pris en compte.

Risques et opportunités liés au climat à court, moyen et long termes

Notre exercice d'identification des risques corporatifs inclut, de façon préliminaire, les changements climatiques qui pourraient affecter nos activités de deux façons à court terme (sur un horizon de moins d'un an) et à moyen terme (sur une période de deux à trois ans) :

- **Performance des centrales et des sites** : L'entreprise pourrait ne pas optimiser l'exploitation de ses sites, par manque d'efficacité opérationnelle ou d'optimisation des ressources, ou en raison de plans d'entretien défectueux ou d'opérations dans des conditions extrêmes.
- **Catastrophes et forces majeures** : Une catastrophe naturelle pourrait toucher les actifs de Boralex et de ses partenaires d'affaires, nuisant ainsi à la capacité d'honorer les engagements contractuels et entraînant des cas de forces majeures. Les changements climatiques pourraient causer des catastrophes naturelles.

À plus long terme (soit trois ans et plus), nous croyons que la situation climatique générera également des opportunités pour Boralex, en raison de la progression vers la transition énergétique et l'évolution de la demande en électricité de source renouvelable.

Cela dit, en 2022, nous nous pencherons sur la question de façon plus détaillée, afin de déterminer les impacts possibles des changements climatiques sur nos actifs (risques physiques), en faisant appel à une tierce partie réputée pour nous accompagner dans ces évaluations.

Incidence des risques et opportunités liés au climat sur nos activités, notre stratégie et notre planification financière

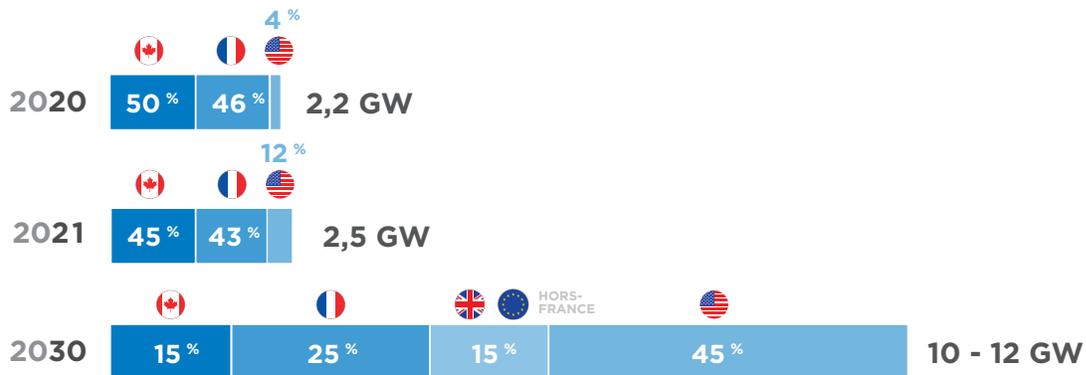
Les changements climatiques font partie intégrante de notre raison d'être : « **Sur notre planète où l'électricité est au cœur de la lutte contre les changements climatiques, nous avons la responsabilité de la produire de façon durable pour les générations futures** ». Du fait de notre métier, la transition énergétique et la volonté de s'aligner avec un scénario de réchauffement de 1,5 °C représentent surtout des opportunités pour Boralex. Nous avons ainsi décidé de poursuivre la diversification géographique et technologique de nos sources de production d'énergie afin de réduire la vulnérabilité globale de nos actifs aux aléas climatiques.

Diversifications géographique et technologique estimées d'ici 2030

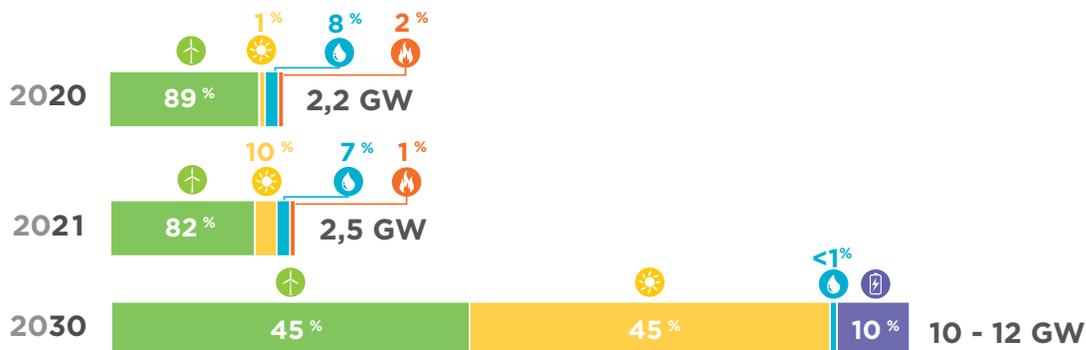
La situation climatique nous incite également à miser sur une croissance accélérée, car notre raison d'être nous amène à jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique. Ainsi, notre plan stratégique prévoit notamment une croissance importante aux États-Unis, afin de soutenir l'accélération de la décarbonisation du secteur de l'énergie de ce pays. Nous comptons également réduire notre production d'énergie thermique. En 2021, cela s'est traduit par la vente de notre centrale thermique en France, ce qui nous a permis de devenir un opérateur 100 % renouvelable en Europe.

Au chapitre opérationnel, nous tenons compte des incertitudes liées aux impacts météorologiques lors de l'évaluation des productibles et des fluctuations de production. Celles-ci sont basées sur des données météorologiques à court terme, mesurées aux sites et corrélées avec des données historiques pour les ajuster avec les tendances à long terme. Nous y appliquons un facteur d'incertitude en conformité avec les pratiques de notre secteur et qui englobe les impacts des changements climatiques. Les résultats de ces analyses sont par la suite pris en compte lors des décisions organisationnelles d'allocation de capital.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE CIBLÉE DE LA PUISSANCE INSTALLÉE (EN GW)



RÉPARTITION TECHNOLOGIQUE CIBLÉE DE LA PUISSANCE INSTALLÉE (EN GW)



Résilience de la stratégie d'entreprise selon les différents scénarios liés au climat

Au cours de l'année 2022, nous nous ferons accompagner par une entreprise spécialisée pour évaluer la résilience de notre stratégie d'entreprise. Ainsi, nous débuterons par l'analyse des risques physiques dans un scénario de réchauffement élevé, afin de prioriser ceux sur lesquels nous devons porter une attention particulière au cours des prochaines années et que nous devons intégrer dans nos prises de décision lors de la sélection et de la gestion des sites.

Nous enchaînerons par la suite avec une analyse sur la base d'un scénario climatique aligné avec **l'Accord de Paris**.

A priori, un tel scénario présente surtout des opportunités pour Boralex puisqu'il mise sur la croissance de la production d'énergies renouvelables.

Processus pour déterminer et évaluer les risques liés au climat

Notre programme de gestion des risques comporte un processus pour déterminer les risques en matière de RSE, aligné avec le cadre du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Les risques climatiques sont pris en compte sous les risques « Catastrophes et forces majeures », et « Mauvaise performance des centrales et des sites », comme indiqué précédemment.

Pour plus de détails sur le programme de gestion des risques, veuillez vous référer à cette section à la page 18.

Cela dit, les risques liés aux changements climatiques sont uniques étant donné leur niveau d'incertitude dans un contexte de réchauffement climatique encore jamais vu, l'horizon de temps sur lequel ils se réalisent, leur interconnexion avec d'autres risques d'entreprise et leur caractère géographique⁷. C'est pourquoi nous continuerons à les évaluer et à les intégrer au cours des travaux prévus en 2022, à travers notre programme de gestion des risques.

Du côté des opportunités, nous suivons de près les évolutions réglementaires et les engagements gouvernementaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, puisqu'ils appuient directement la croissance de notre marché potentiel. Ainsi, pour notre croissance, nous ciblons les régions ayant des engagements ambitieux en matière de climat, notamment les États-Unis, l'Europe et le Canada.

⁷ Source : Guidance on Risk Management Integration and Disclosure, TCFD, 2020



Processus de gestion des risques liés au climat

Certains éléments liés aux changements climatiques font partie intégrante de nos évaluations. Par exemple, nous sélectionnons les sites de nos projets en fonction de différents facteurs qualitatifs, y compris la qualité de la ressource naturelle requise. Ainsi, selon le type d'actif, nous réalisons des analyses particulières, par exemple pour mesurer la fréquence des vents extrêmes ou les risques d'inondation.

Au cours de l'année 2022, nous nous pencherons sur l'analyse des impacts physiques des changements climatiques dans le cadre de nos analyses liées à la prise de décision dans un contexte de croissance accélérée, ainsi que dans nos processus.

Intégration des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat dans la gestion globale des risques

Les considérations liées au climat sont intégrées dans notre carte de gestion des risques, plus précisément en tant que causes pouvant engendrer des bris ou un mauvais fonctionnement de nos actifs ou activités. Les risques climatiques sont ainsi pris en compte sous les risques « Catastrophe et forces majeures » et « Mauvaise performance des centrales et des sites », comme indiqué précédemment.

Pour plus de détails sur le programme de gestion des risques, veuillez vous référer à cette section à la page 18.



Paramètres utilisés pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à la stratégie et au processus de gestion des risques

Pour évaluer les risques et opportunités liés au climat, nous tenons compte des éléments suivants :

- **Les émissions de portées 1 et 2**, telles que définies à la page 57;
- **Les émissions de portée 3**, lorsque nous aurons achevé notre analyse à cet égard (voir la page 58 pour plus de détails);
- **Les émissions de CO₂ évitées**, qui figurent maintenant dans notre prêt lié au développement durable (voir la page 9 pour plus de détails);

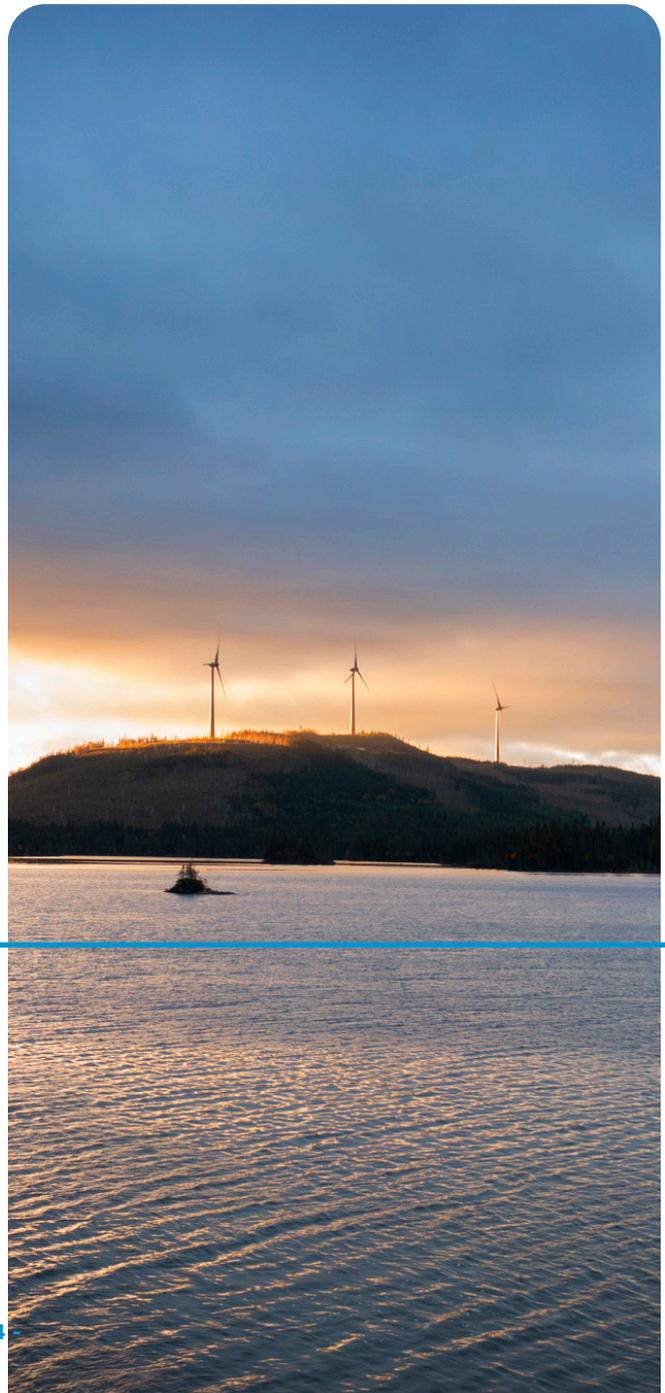
Dans le cadre de nos travaux prévus en 2022, nous établirons aussi, en partenariat avec un consultant externe, les paramètres de scénario climatique qui viendront alimenter nos analyses sur les risques physiques.

Émissions de portées 1 et 2, émissions de portée 3 et risques connexes

Les données sur nos émissions de portées 1 et 2, ainsi que le processus en cours pour évaluer nos émissions de portée 3 sont présentés à la page 58, dans la section Émissions de gaz à effet de serre.

Cibles utilisées pour gérer les risques et opportunités liés au climat et performance par rapport aux cibles

À ce jour, nous avons défini des objectifs pour les émissions de CO₂ évitées par notre production d'énergie renouvelable. Ceux-ci sont alignés à nos cibles de capacité de production présentées dans notre plan stratégique. Nous avons terminé l'exercice 2021 avec **352 666 tonnes de CO₂ évitées**, en hausse de **24 %** par rapport à 2020. Notre cible pour 2025 consiste à **éviter 781 773 tonnes de CO₂**. De plus, nous analysons actuellement nos données pour définir nos cibles en matière d'émissions de portées 1 et 2.





Priorité 10

Liimiter nos émissions des gaz à effet de serre

Selon l'Agence internationale de l'énergie, la production d'électricité est le principal facteur d'émissions de gaz à effet de serre (GES)⁸. Une décarbonisation rapide du secteur est donc primordiale pour lutter contre les changements climatiques et respecter l'**Accord de Paris**. Or, les activités de Boralex permettent de produire de l'électricité à partir de sources renouvelables. D'emblée, nous participons donc à la réduction des émissions de GES dans le monde, en mettant à la disposition des consommateurs une énergie généralement moins émettrice que les mix énergétiques nationaux qui reposent encore en grande partie sur des énergies fossiles.

Cela dit, nos activités ne se font pas sans émissions de GES. Afin d'aller au-delà des énergies renouvelables, nous nous sommes donc engagés à continuer à sensibiliser nos collaborateurs sur les impacts des émissions de gaz à effet de serre et à identifier nos sources d'émissions et les actions concrètes que nous pouvons prendre pour réduire notre impact carbone. Pour ce faire, nous avons fait un premier bilan de nos émissions de portées 1 et 2 pour les années 2019, 2020 et 2021⁹. Nous avons également commencé une analyse préliminaire à l'égard de nos émissions de portée 3. Comme certaines données sont toujours manquantes ou à consolider, nous poursuivons nos efforts à cet égard en 2022, afin de pouvoir brosser le portrait global.

De plus, dans le cadre de la **COP26** qui s'est tenue au mois de novembre 2021, nous avons organisé, avec une tierce partie, des séances d'information sur les changements climatiques et nous avons publié une série de vidéos et d'articles pour informer nos collaborateurs de nos avancements en lien avec nos émissions de GES.

⁸ Source : Emissions by sector – Greenhouse Gas Emissions from Energy: Overview – Analysis - IEA

⁹ Les données de portées 1 et 2 pour l'année 2021 présentées dans ce rapport sont préliminaires puisque basées sur les données disponibles au moment de la publication. Nous divulguons les données finales dans le cadre de notre réponse au CDP en 2022.

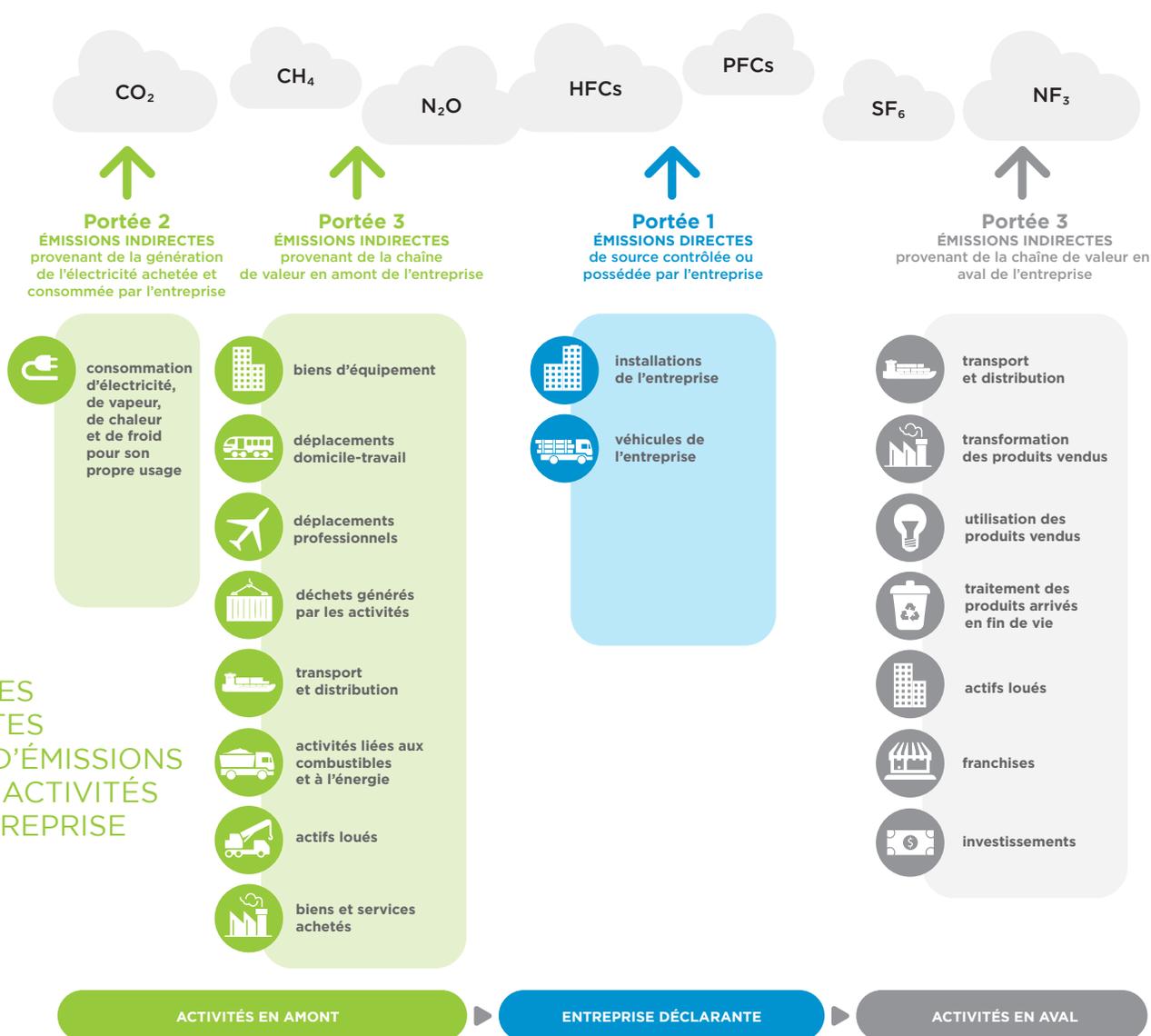
Que sont les émissions de portées 1, 2 et 3?

La définition des émissions de GES découle du GHG Protocol, un partenariat multipartite qui regroupe des entreprises, des ONG, des gouvernements et d'autres acteurs réunis par le World Resources Institute (WRI) et le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Lancé en 1998, le GHG Protocol a pour mission de développer des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des émissions de GES acceptées à l'échelle internationale. Dans ce contexte, il a défini trois catégories d'émissions qui constituent le périmètre du bilan carbone ou empreinte carbone d'une entreprise :

- Les émissions de portée 1 sont celles générées directement par l'entreprise dans l'ensemble de ses installations, y compris son parc de véhicules;

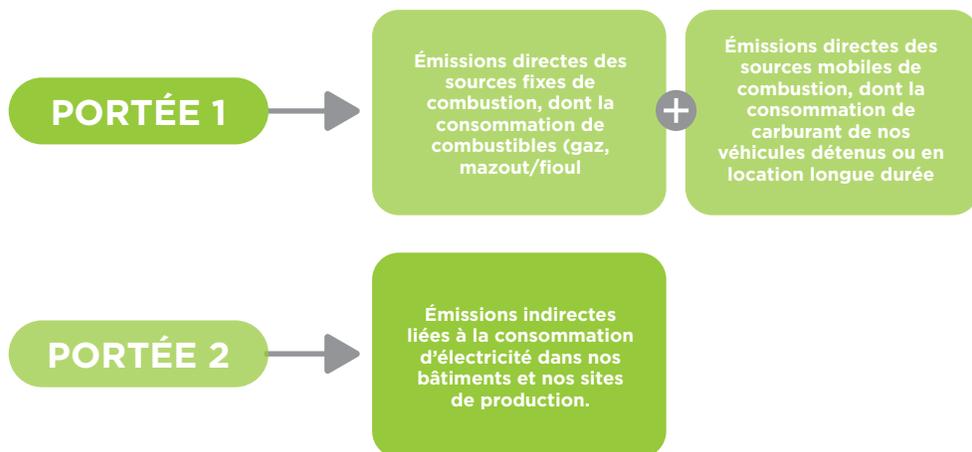
- Les émissions de portée 2 sont indirectes et comprennent toutes les émissions liées à la consommation d'électricité, de chaleur, de froid ou de vapeur dans les installations de l'entreprise et par son parc de véhicules;
- Les émissions de portée 3 réfèrent à toutes les autres émissions indirectes qui surviennent dans la chaîne de valeur de l'entreprise, en amont comme en aval.

SCHÉMA DES DIFFÉRENTES SOURCES D'ÉMISSIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS D'UNE ENTREPRISE



Calcul de nos émissions de GES

En 2021, nous avons commencé à calculer nos émissions de **portées 1 et 2** depuis 2019, en conformité avec le GHG Protocol et la norme ISO 14064-1. Pour ce faire, nous avons utilisé les paramètres de calcul suivants :



Nous avons inclus tous les sites de production et les bureaux de Boralex dans le calcul, en appliquant une approche de contrôle opérationnel, c'est-à-dire que l'ensemble des sites de production d'énergie ont été considérés à 100 %, même lorsqu'ils sont détenus en partage avec un autre partenaire.

Pour les émissions de portées 1 et 2 en 2021, nous fournissons ci-dessous une estimation préliminaire basée sur les données disponibles au moment de la publication du présent rapport. Nous divulguerons les données finales dans le cadre de notre réponse au CDP en 2022.

Nous continuons également de calculer les émissions de CO₂ évitées par notre production d'électricité de sources renouvelables (*pour plus de détails sur la méthodologie adoptée, voir la page 9*).

Nos émissions de portées 1 et 2

Nos émissions de **portée 1** issues de notre bilan découlent majoritairement de la combustion de gaz naturel sur notre site Blendecques. Celui-ci ayant été vendu au cours de l'année 2021, nous nous attendons donc à ce que nos émissions de portée 1 continuent de diminuer de façon importante lors du prochain calcul de nos émissions pour l'année 2022. Cela est d'autant plus vrai que ces émissions incluent également les carburants utilisés par notre parc de véhicules, pour lequel nous continuons à privilégier les véhicules électriques, hybrides et à faible consommation. En 2021, leur proportion était de 28 %.

Quant à nos émissions de **portée 2**, elles proviennent de nos bâtiments et de nos sites dont la liste est disponible sur www.boralex.com/fr/nos-sites-et-projets/.

D'ailleurs, en France, nous achetons des certificats Garantie d'origine¹⁰, un système de traçabilité virtuelle de l'électricité, qui couvrent près de 100 % de nos besoins en électricité et représentent une dépense d'environ 589 000 €/an.

Résultats du calcul de nos émissions depuis 2019					
Année	PORTÉE 1 tCO ₂ é	PORTÉE 2 tCO ₂ é	PORTÉES 1 + 2 tCO ₂ é	Production d'énergie renouvelable (GWh)	Émissions évitées tCO ₂ é
2019	57 257	1 444	58 584	5 544	295 314
2020	56 549	1 717	58 164	5 834	283 831 ¹² ✓
2021	24 991 ¹¹	2 956 ¹¹	27 947	6 215	352 666 ✓

Émissions de portée 3

Au cours de l'année 2021, nous avons commencé une analyse afin de cibler d'où proviennent nos émissions de **portée 3** pour les années 2019 et 2020. Cette analyse préliminaire nous indique que, pour chacune de ces deux années considérées, trois catégories représentent environ 98 % de ces émissions : produits et services achetés, investissements liés à nos sites de production d'énergie renouvelable, et activités liées aux combustibles et à l'énergie. À cet égard, il importe de souligner que les activités liées aux combustibles et à l'énergie découlent surtout du processus d'extraction du gaz naturel utilisé dans l'usine de cogénération de Blendecques, qui a été vendue en 2021. Là encore donc, nous nous attendons à ce que les émissions de ce poste diminuent à partir de 2022.

Cet exercice nous aiguille déjà sur les efforts à investir dans les prochains mois, et sur la poursuite des travaux en cours pour obtenir une vue d'ensemble plus détaillée au niveau de notre chaîne d'approvisionnement. Ils nous permettent également de cibler les initiatives que nous pouvons continuer à encourager auprès de nos collaborateurs, notamment en ce qui concerne nos décisions d'achat (*voir encadré*) et leurs déplacements. À cet égard, nous offrons plusieurs programmes afin d'encourager l'utilisation du transport responsable dans les déplacements liés au trajet domicile-travail, dont l'indemnité kilométrique pour l'utilisation du vélo, le remboursement des abonnements aux transports publics et la compensation pour achat de véhicule hybride rechargeable ou électrique. Nous mettons également à leur disposition des bornes de recharge pour véhicules électriques sur certains de nos sites. Ces mesures sont d'autant plus importantes qu'une part importante de nos collaborateurs souhaitent participer à la transition énergétique.

¹⁰ L'électricité produite à partir de sources renouvelables ou par cogénération par des installations de production d'électricité régulièrement déclarées ou autorisées peut bénéficier de certificats Garantie d'origine (source : Section 2 : Les garanties d'origine [Articles R314-53 à R314-70] - Légifrance [legifrance.gouv.fr])

¹¹ Les données de 2021 n'étant pas disponibles au moment de la publication du rapport, nous avons pris des hypothèses sur les postes suivants : la consommation de fioul/mazout pour l'Amérique du Nord, la consommation de certains véhicules utilisés à des fins professionnelles au Canada, la consommation de gaz pour certains bureaux au Canada, la consommation d'électricité relative à nos bâtiments au Canada et la consommation d'électricité de certains sites aux États-Unis dont la consommation est faible par rapport à la somme totale.

¹² Des ajustements ont été apportés aux données historiques des émissions de CO₂ évitées en 2020 afin d'uniformiser leur calcul selon la production en combiné.

Des efforts concrets pour réduire notre empreinte en TI

Le cycle de vie des ordinateurs personnels étant relativement court (trois ans), nous privilégions une approche de gestion responsable de notre parc d'ordinateurs. Au cours de l'année 2021, nous avons commencé la modernisation de celui des collaborateurs de Boralex. Dans cette foulée, nous avons mis en place une procédure d'approvisionnement qui vise à minimiser notre empreinte carbone liée à ces remplacements tout en donnant une seconde vie aux appareils usagés. Pour ce faire, nous avons choisi des ordinateurs personnels **qui offrent une faible empreinte carbone**, et nous nous sommes inscrits au **programme CO₂Neutral** de Carbon Neutral Technology Corp. Ainsi, pour chaque nouvel ordinateur acheté, nous recevons un crédit carbone.

De plus, nous estimons que 25 % des ordinateurs du parc existant que nous remplaçons actuellement seront récupérés pour être revalorisés afin de leur donner une deuxième vie. En contrepartie, nous recevons un crédit carbone pour chaque appareil acquis et chaque appareil revalorisé. Quant au parc renouvelé, chacun des nouveaux PC sera désormais revalorisé à la fin de son cycle de vie, et chaque remplacement générera un nouveau crédit carbone. Les crédits ainsi accumulés pourront être utilisés pour compenser nos émissions de gaz à effet de serre.

Au cours des prochains mois, nous continuerons d'approfondir notre analyse des émissions de **portée 3**, et nous mettrons en place les outils qui nous permettront de collecter plus aisément les données nécessaires, de réaliser les calculs les plus précis et d'en effectuer un suivi sur des périodes de deux ans.

Autres émissions atmosphériques

Quant aux autres types d'émissions, soit les NO_x, les SO_x et les particules P10, on les retrouve aujourd'hui uniquement à notre centrale de bioénergie de Senneterre, située au Canada.

NOS AMBITIONS POUR L'ANNÉE 2022

Comme en témoigne ce rapport, l'année 2021 a été notamment consacrée à l'organisation de la RSE au sein de Boralex et à la mise en place d'une structure de gouvernance à cet égard. Nous avons ainsi établi les fondements nécessaires pour pouvoir travailler à l'atteinte de nos cibles pour les 10 priorités que nous nous sommes fixés, tout en assurant notre croissance en fonction de notre plan stratégique.

Maintenant que notre stratégie de RSE repose sur des bases solides, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux pour 2022. Plus précisément, nous prévoyons réaliser les activités indiquées ci-après.



AXE GOUVERNANCE

PRIORITÉ 1

DYNAMISER UNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE RESPONSABLE

Continuer d'aligner nos activités aux meilleures pratiques en matière de gouvernance de la RSE, notamment en ce qui a trait à l'intégration de la supervision de la RSE dans le mandat du conseil d'administration, à la formation en RSE et au suivi continu des risques liés à la RSE dans notre carte de risques corporatifs.

PRIORITÉ 2

INSTITUER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET DES COMPORTEMENTS

Réviser et consolider nos politiques, notamment notre code d'éthique en fonction de l'évolution des dernières années, en particulier notre présence croissante aux États-Unis.

PRIORITÉ 3

RESPONSABILISER NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Déployer notre charte d'approvisionnement responsable et travailler avec une tierce partie spécialisée dans l'évaluation de la performance ESG pour évaluer la performance de nos plus importants fournisseurs.



AXE SOCIÉTÉ

PRIORITÉ 4

PROMOUVOIR L'INCLUSION, LA DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Poursuivre nos efforts pour continuer à diversifier notre main-d'œuvre et atteindre nos objectifs en la matière, en particulier le pourcentage de femmes dans des postes de gestion, au conseil d'administration et à l'embauche.

PRIORITÉ 5

AGIR POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Poursuivre la consolidation de la gouvernance de la SST en élevant les standards en la matière qui s'appliqueront à l'ensemble des sites actuels et futurs de Boralex.

PRIORITÉ 6

CONCERTER ET IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS ET TERRITOIRES

Demeurer à l'écoute de nos communautés pendant notre expansion, en particulier aux États-Unis où nous prévoyons une croissance accélérée.



AXE ENVIRONNEMENT

PRIORITÉ 7

UTILISER LES RESSOURCES DE FAÇON RESPONSABLE

Poursuivre la mise en place d'initiatives visant à optimiser les principes des 3RV.

PRIORITÉ 8

RESPECTER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Continuer l'évaluation de la performance des nouvelles technologies innovantes mises en place en 2021 et analyser la possibilité de déployer certaines d'entre elles ailleurs.

PRIORITÉ 9

NOUS ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Poursuivre nos efforts pour assurer la progression en lien avec l'évolution des cadres de reddition de comptes, dont l'adoption des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) puisqu'il s'agit d'un travail de longue haleine. En particulier, en collaboration avec une tierce partie, nous qualifierons les risques physiques de nos actifs, ainsi que le niveau de résilience de ceux-ci face aux aléas des changements climatiques.

PRIORITÉ 10

LIMITER NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Quantifier annuellement nos émissions de portées 1 et 2 et effectuer une divulgation dans le cadre de notre réponse au questionnaire du CDP. De plus, nous établissons des cibles de réduction pour ces deux portées.

Optimiser le processus interne de collecte de données liées aux émissions de portée 3, ce qui nous permettra de calculer ces émissions de façon plus précise et fiable.

Enfin, plus globalement, nous souhaitons consolider l'impact de notre stratégie de RSE en continuant à former et à sensibiliser nos gens sur le sujet, afin qu'ils puissent continuer à intégrer l'ensemble des principes liés à la RSE dans leur travail au quotidien. Dans cette foulée, nous comptons également intégrer le sujet de la RSE dans notre sondage annuel de mobilisation des employés. Finalement, nous continuerons à exercer une reddition de comptes rigoureuse, notamment en continuant de participer à différentes divulgations externes, dont EcoVadis, CDP, S&P Global Corporate Sustainability Assessment et ISS ESG Corporate Rating.

Annexe 1 : Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant

À l'intention de la direction de Boralex inc.

Étendue

Nos services ont été retenus par Boralex Inc. (« Boralex ») pour réaliser une « mission d'assurance limitée » au sens de la Norme canadienne de missions de certification (ci-après, la « mission »), afin de faire rapport sur certains indicateurs de rendement clés décrits à l'annexe ci-jointe (collectivement, l'« objet considéré »), y compris les émissions évitées (en tonnes d'éq. CO₂) pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, et sur le pourcentage de femmes au sein de l'équipe de direction aux 31 décembre 2021 et 2020, qui sont présentés dans le rapport de responsabilité sociétale d'entreprise de Boralex de 2021 (le « rapport »).

Outre les éléments figurant au paragraphe précédent, qui précise l'étendue de notre mission, aucune procédure d'assurance n'a été mise en œuvre à l'égard des autres informations contenues dans le rapport, et, par conséquent, nous n'exprimons aucune conclusion ou opinion sur celles-ci.

Critères appliqués par Boralex

Dans le cadre de la préparation de l'objet considéré, Boralex a appliqué les lignes directrices pertinentes contenues dans les normes d'information en matière de développement durable de la Global Reporting Initiative (« GRI »), et des critères élaborés en interne, lesquels sont décrits à l'annexe et collectivement appelés aux présentes les « critères ». Les critères sont décrits plus en détail dans le rapport aux pages 9 et 73.

Responsabilités de Boralex

Il incombe à la direction de Boralex de sélectionner les critères et de présenter l'objet considéré conformément à ceux-ci, dans tous ses aspects significatifs. Cela inclut la mise en place et le maintien des contrôles internes, la tenue de documents adéquats et l'établissement d'estimations qui sont pertinentes à la préparation de l'objet considéré, de sorte qu'il soit exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités d'EY

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion à l'égard de la présentation de l'objet considéré en nous fondant sur les éléments probants que nous avons obtenus.

Nous avons réalisé notre mission conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques* et à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre*. Selon ces normes, nous devons planifier et réaliser notre mission de façon à obtenir l'assurance limitée que l'objet considéré, dans tous ses aspects significatifs, est présenté conformément aux critères, en plus de délivrer un rapport. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent

de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion d'assurance limitée.

Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle. En outre, nous avons les compétences et l'expertise requises pour mener cette mission de certification.

EY applique également la Norme canadienne de contrôle qualité 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Description des procédures effectuées

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Nos procédures ont été conçues pour obtenir un niveau d'assurance limitée sur lequel fonder notre conclusion et ne fournissent pas tous les éléments probants qui seraient requis pour exprimer un niveau d'assurance raisonnable.

Bien que l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction ait été considérée pour déterminer la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission de certification n'a pas été conçue pour fournir une assurance quant aux contrôles internes. Nos procédures ne comprenaient pas le test des contrôles ou la mise en œuvre de procédures liées à la vérification de l'agrégation ou du calcul des données dans les systèmes informatiques.

Le processus de quantification des gaz à effet de serre (GES) est soumis à une incertitude scientifique, qui découle du fait que les connaissances scientifiques en matière d'évaluation des GES sont incomplètes. En outre, les procédures relatives aux GES font l'objet d'une incertitude d'estimation (ou de mesure), qui résulte des processus de mesure et de calcul utilisés pour quantifier les émissions dans les limites des connaissances scientifiques existantes.

Une mission d'assurance limitée consiste à demander des informations, principalement aux personnes responsables de la préparation de l'objet considéré et des informations associées, et à mettre en œuvre des procédures analytiques et autres procédures appropriées.

Dans le but de fournir une assurance limitée à l'égard de l'objet considéré, nous avons mis en œuvre les procédures suivantes :

- la réalisation d'entrevues auprès des membres du personnel concernés pour acquérir une compréhension des processus de communication de l'information et des contrôles internes;
- des demandes d'informations auprès des membres du personnel concernés qui sont responsables de l'objet considéré, notamment, lorsque cela s'applique, l'observation et l'inspection des systèmes et processus relatifs à l'agrégation et à la présentation des données conformément aux critères;
- l'évaluation de l'exactitude des données au moyen de procédures analytiques et de la réexécution limitées des calculs, le cas échéant;
- l'examen de la présentation et de la communication de l'objet considéré dans le rapport.

Nous avons également mis en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Limites inhérentes

L'information non financière, comme l'objet considéré, est assujettie à un plus grand nombre de limites inhérentes que l'information financière, en raison des caractéristiques davantage qualitatives de l'objet considéré et des méthodes utilisées pour déterminer cette information. L'absence d'un organisme de premier plan dont la pratique est bien établie sur lequel s'appuyer permet de sélectionner des techniques d'évaluation différentes mais acceptables, ce qui peut donner lieu à une évaluation qui diffère de manière importante et qui peut avoir une incidence sur la comparabilité des entités au fil du temps.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons pris connaissance d'aucune modification significative qu'il serait nécessaire d'apporter à l'objet considéré aux 31 décembre 2021 et 2020 et pour les exercices clos à ces dates pour les rendre conformes aux critères applicables.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
21 février 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127424

Annexe

Notre mission d'assurance limitée a été réalisée à l'égard de l'objet considéré suivant :

Indicateur de performance	Critère	Nombre déclaré pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	Nombre déclaré pour l'exercice clos le 31 décembre 2020
Émissions évitées (en tonnes d'éq. CO ₂)	Élaborés en interne, comme il est décrit dans le rapport à la page 9	352 666	283 831
Indicateur de performance	Critère	Pourcentage déclaré au 31 décembre 2021	Pourcentage déclaré au 31 décembre 2020
Nombre de femmes dans l'équipe de direction (en %)	GRI 405-1 et critères élaborés en interne, comme il est décrit dans le rapport à la page 73	25,2 %	25,9 %

Annexe 2 Tableau des indicateurs quantitatifs

Le tableau suivant présente les indicateurs de performance de Boralex pour l'année 2021. Ceux-ci ont été sélectionnés à partir de nos 10 priorités en matière de responsabilité sociétale d'entreprise. Ils font également référence aux indicateurs du SASB pour les secteurs *Electric Utilities & Power Generators*, *Wind Technology & Project Developers* et *Solar Technology & Project Developers*. De plus, lorsque pertinent, ils réfèrent aux indicateurs correspondants de la Global Reporting Initiative. Enfin, nous indiquons les Objectifs de développement durable de l'ONU auxquels Boralex contribue.

ENVIRONNEMENT

Priorité RSE	Indicateurs	2021	
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions atmosphériques de NOx (en kg NO ₂ é)	252 110,60	Les émissions de (Qc). Les calculs so de polluants (INRF
	Émissions atmosphériques de SOx (en kg SO ₂ é)	277,40	Les émissions de (Qc). Nous n'av les exigences l'Envi
	Émissions atmosphériques de particules P10 (en kg)	13 265,40	Les émissions de p Abitibi (QC). Les c des rejets de po
	Émissions de gaz à effet de serre (en tonnes de CO ₂ é) - portée 1	24 991	Les quantités d'ém Protocol : A Corpor norme ISO 14064-1. réglementation lim
	Émissions de gaz à effet de serre (en tonnes de CO ₂ é)- portée 2	2 956	Les quantités des Gas Protocol : A C avec la norme ISO 1 aucune réglementa finales serc
	Quantité de CO ₂ évitée par notre production d'énergie renouvelable (en tonnes de CO ₂ é)	352 666 ✓	Pou
	Proportion des véhicules hybrides, électriques ou à faible consommation (< 5 L/100 km) dans le parc de véhicules (en %)	Amérique du Nord : 12 % France : 49 %	

Il importe de noter que certains indicateurs du SASB ne s'appliquent pas aux activités de Boralex : IF-EU-110a.2, IF-EU-110a.4, IF-EU-120a.1 (GRI 305-7), IF-EU-150a.1, IF-EU-150a.2, IF-EU-240a.1, IF-EU-240a.2, IF-EU-240a.3, IF-EU-240a.4, IF-EU-420a.1, IF-EU-420a.2, IF-EU-420a.3, IF-EU-540a.1, IF-EU-540a.2, IF-EU-550a.2, RR-ST-410b.1, RR-ST-410b.3, RR-ST-410b.4, RR-WT-410a.1, RR-WT-410a.2, RR-WT-410a.3, RR-WT-440a.1, RR-ST-440a.1, RR-WT-440b.1, RR-WT-440b.2 et RR-WT-440b.3.

D'autres indicateurs ne font pas l'objet d'une divulgation publique de la part de l'entreprise à l'heure actuelle : IF-EU-550a.1, RR-ST-130a.1, RR-ST-150a.1, RR-WT-320a.1. et IF-EU-320a.1.

Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
<p>NOx proviennent uniquement de la centrale thermique de Senneterre, située en Abitibi. Les calculs ont été réalisés par une tierce partie et suivent les exigences de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.</p>	<p>IF-EU-120a.1. GRI 305-7</p> 	<p>Page 59</p>
<p>SOx proviennent uniquement de la centrale thermique de Senneterre, située en Abitibi. Les calculs ont été réalisés par une tierce partie et suivent les exigences de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.</p>	<p>F-EU-120a.1. GRI 305-7</p> 	<p>Page 59</p>
<p>Particules P10 proviennent uniquement de la centrale thermique de Senneterre, située en Abitibi. Les calculs ont été réalisés par une tierce partie et suivent les exigences de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.</p>	<p>IF-EU-120a.1. GRI 305-7</p> 	<p>Page 59</p>
<p>Émissions de portée 1 ont été calculées par une tierce partie sur la base du Greenhouse Gas Reporting Standard (GHG Protocol) (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1. Ces calculs ont été faits sur une base volontaire puisque Boralex n'est soumise à aucune réglementation limitant les émissions de GES. Les données de 2021 ont été estimées et les données finales seront publiées dans le cadre de notre réponse au CDP en 2022.</p>	<p>IF-EU-110a.1. GRI 305-1</p> 	<p>Page 55</p>
<p>Émissions de portée 2 ont été calculées par une tierce partie sur la base du Greenhouse Gas Reporting Standard (GHG Protocol) (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1. Ces calculs ont été faits sur une base volontaire puisque Boralex n'est soumise à aucune réglementation limitant les émissions de GES. Les données de 2021 ont été estimées et les données finales seront publiées dans le cadre de notre réponse au CDP au courant de l'année 2022.</p>	<p>GRI 305-2</p> 	<p>Page 59</p>
<p>Pour de plus amples détails sur la méthodologie de calcul de cette donnée, veuillez vous référer à la page 9 du présent rapport.</p>		<p>Pages 9 et 55</p>
	<p>GRI 305-5</p> 	<p>Page 55</p>

Priorité RSE	Indicateurs	2021	
Émissions de gaz à effet de serre	Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques accessibles aux employés	Kingsey Falls : 6 Montréal : 11 South Glens Falls: 1 Lyon : 2 Blendecques : 5 Parcs éoliens de Niagara : 1 Le Plateau/Ronceveaux : 2	Mé
	Mesures incitatives pour favoriser le transport responsable des employé	S. O.	Ré et p
	Quantité d'électricité achetée sur le réseau électrique (en MWh)	17 076	
	Énergie renouvelable consommée (en %)	France : 99,7 %	La donnée présen
Adaptation aux changements climatiques	Production d'énergie renouvelable (en GWh)	6 215	Les résultats pré
	Capacité totale installée par source d'énergie et par pays (en MW et en %)	Par source d'énergie : Éolienne : 2 032 MW (82 %) Solaire : 244 MW (10 %) Hydro : 181 MW (7 %) Thermique : 35 MW (1 %) Par pays : Canada : 1 121 MW (45 %) France : 1 081 MW (43 %) États-Unis : 290 MW (12 %)	
	Description des objectifs utilisés par l'entreprise pour gérer les risques et opportunités liés au climat et la performance par rapport aux objectifs	S. O.	Dans le présent ra recommandations (GIFCC), aussi d
	Description des risques associés à l'intégration de l'énergie solaire dans les infrastructures énergétiques existantes et discussion des efforts pour gérer ces risques	S. O.	Comme Boralex l'intégration de l'énergie avec les commun
	Description des risques et opportunités associés aux politiques énergétiques en place et de leurs impacts sur l'intégration de l'énergie solaire dans l'infrastructure existante	S. O.	Boralex

Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
<p>me si nous avons vendu l'usine de Blendecques, nous avons toujours des bureaux utilisés par nos employés sur ce site.</p>	<p>GRI 305-5</p> 	<p>Page 55</p>
<p>Prime de rémunération pour transport responsable : vélo, transport en commun et marche (Amérique du Nord). Rémunération pour achat de véhicule hybride rechargeable ou électrique, pour installation d'une borne de recharge à domicile (Amérique du Nord).</p>	<p>GRI 305-5</p> 	<p>Page 55</p>
	<p>RR-ST-130a.1. GRI 302-1</p> 	<p>Page 55</p>
<p>ntée couvre uniquement nos bureaux, nos sites et nos unités de stockage en France et représente la quantité d'énergie couverte par des Garanties d'origine.</p>	<p>RR-ST-130a.1. GRI 302-1</p> 	<p>Page 55</p>
<p>ésentés correspondent aux résultats en combiné présentés dans notre rapport annuel.</p>	<p>GRI 305-5</p> 	<p>Page 10</p>
	<p>GRI 305-5</p> 	<p>Page 10</p>
<p>rapport de RSE, nous présentons nos grandes orientations visant à mettre en œuvre les s du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques connu sous le nom de TCFD. Boralex prévoit de définir des cibles de réduction de ses émissions de portées 1 et 2 au cours de l'année 2022.</p>	<p>IF-EU-110a.3. GRI 305-1</p> 	<p>Pages 49 et 55</p>
<p>ex ne produit pas de composants de systèmes photovoltaïques, sa contribution sur énergie solaire dans les infrastructures existantes se situe dans les partenariats qu'elle crée outés et territoires locaux, ainsi que dans le dialogue constant qu'elle entretient avec ses parties prenantes.</p>	<p>RR-ST-410a.1.</p> 	<p>Pages 17 et 36</p>
<p>joue un rôle de premier plan dans la transition énergétique puisqu'elle appuie les efforts mondiaux de décarbonisation du secteur de l'énergie.</p>	<p>RR-ST-410a.2</p> 	<p>Pages 17 et 49</p>

Priorité RSE	Indicateurs	2021	
Biodiversité	Nombre de déversements ou de rejets avec une amende associée	0	
	Quantité de déversements récupérés	0	
	Nombre de retards de projets liés à des impacts écologiques (manquements aux réglementations)	0	
	Durée des retards de projets liés à des impacts écologiques (manquements aux réglementations)	0	
Utilisation responsable des ressources	Quantité totale d'eau prélevée, incluant le % dans les régions à stress hydrique « élevé » ou « extrêmement élevé »	S. O.	Nous ne divulguons ces données si les sites sont présents seulement dans ces régions.
	Quantité d'eau totale consommée, incluant le % dans les régions à stress hydrique « élevé » ou « extrêmement élevé »	S. O.	Nous ne divulguons ces données si les sites sont présents seulement dans ces régions.
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques pour atténuer ces risques	S. O.	
	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations sur la quantité et/ou la qualité de l'eau	0	
	Poids des matériaux en fin de vie récupérés, % recyclés	S. O.	Même si Boralex a mis en place des initiatives en place, nous ne divulguons pas ces données car elles ne sont pas significatives soit la réutilisation des matériaux.
	Certifications des bâtiments	S. O.	Le bureau de Montréal est certifié LEED Gold. Le bureau de Laval est certifié LEED Gold. 100 % des bureaux sont certifiés.

Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
	RR-ST-150a.2 GRI 306-1 	Page 42
	RR-ST-150a.2 GRI 306-1 	Page 42
	RR-ST-160a.1. 	Pages 44 et 49
	RR-ST-160a.1. 	Page 44 et 47
pas de données sur la quantité totale d'eau prélevée. Les impacts de l'utilisation de l'eau sont évalués uniquement au niveau de nos sites hydro. Toutefois, aucun des sites hydro de Boralex n'est situé dans une région à stress hydrique « élevé » ou « extrêmement élevé ».	RR-ST-140a.1., IF-EU-140a.1. GRI 303-3 	Page 44
pas de données sur la quantité totale d'eau consommée. Les impacts de l'utilisation de l'eau sont évalués uniquement au niveau de nos sites hydro. Toutefois, aucun des sites hydro de Boralex n'est situé dans une région à stress hydrique « élevé » ou « extrêmement élevé ».	RR-ST-140a.1., IF-EU-140a.1. GRI 303-5 	Page 44
	RR-ST-140a.2., IF-EU-140a.3. GRI 303-1 	Page 44
	IF-EU-140a.2 GRI303-2 	Pages 44 et 47
Boralex ne fabrique pas d'équipements d'énergie solaire ni d'éoliennes, nous avons plusieurs sites photovoltaïques pour gérer nos ressources de façon optimale et nous nous appuyons sur les principes des 3RV, à savoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matériaux.	RR-ST-410b.2 	Page 44
Le Centre de Montréal est certifié BOMA Best - Niveau platine et LEED® NE Or. Le Centre de Montréal est certifié label HQE (Haute Qualité Environnementale), BREEAM et Well Silver. Les besoins en électricité en France sont couverts par des certificats Garantie d'origine.	GRI305-5 	Page 55

SOCIÉTAL

Priorité RSE	Indicateurs	2021	
Santé et sécurité	Taux d'accidents de travail enregistrables pour les employés (TRIR)	1,2	
	Taux de décès à la suite d'un accident de travail pour les employés	0	
	Taux de fréquence des quasi-accidents pour les employés	6,09	Un quasi-accident environnemental ou un accident d'incendie auraient pu se produire.
Inclusion, diversité et égalité des chances	Taux de mobilisation des employés (sondage) (en %)	71 %	
	Taux de roulement du personnel (en %)	16,80 %	
	Type d'emploi : nombre d'employés permanents et contractuels (nombre)	Permanents : 539 Contractuels : 23	
	Proportion d'employés ayant reçu au moins une formation (en %)	88 %	
	Proportion de femmes dans l'entreprise (en %)	Total : Femmes : 31,3 % Hommes : 68,7 % Permanents : Femmes : 30,8 % Hommes : 69,2 %	
	Proportion de femmes dans des postes de gestion (en %)	25,2 % ✓	Cet indicateur inclut les postes hiérarchiques de direction.
	Proportion de femmes au comité de direction (en %)	25 %	

Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
	RR-WT-320a.1, IF-EU-320a.1 GRI 403-9 	Page 33
	RR-WT-320a.1, IF-EU-320a.1 GRI 403-9 	Page 33
ent est défini comme un incident imprévu dans lequel aucun dommage matériel ou ou blessure personnelle ne s'est produit, mais où des dommages ou blessures corporelles ont facilement pu se produire n'eut été d'un léger changement circonstanciel.	IF-EU-320a.1 GRI 403-9 	Page 33
		Page 30
	GRI 401-1 	Page 30
	GRI 102-8 	Page 30
	GRI 404-2 	Page 30
	GRI 102-8  	Page 30
ut les employées à temps plein. Un poste de gestion est défini comme étant responsable hiérarchiquement d'au moins un(e) employé(e) à temps plein et/ou à contrat.	GRI 405-1 	Page 30
	GRI 405-1  	Page 30

Priorité RSE	Indicateurs	2021																									
Inclusion, diversité et égalité des chances	Âge moyen des employés (en années)	39,2																									
	Répartition géographique des employés (nombre)	Canada : 305 États-Unis : 31 France : 225 Royaume-Uni : 1																									
	Nombre de nouvelles embauches : - par répartition géographique - par genre - par type d'emploi	Hommes <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Permanents</th> <th>Contractuels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Canada</td> <td>52</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>É.-U.</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>France</td> <td>19</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table> Femmes <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Permanents</th> <th>Contractuels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Canada</td> <td>20</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>É.-U.</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>France</td> <td>8</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table>		Permanents	Contractuels	Canada	52	3	É.-U.	4	0	France	19	4		Permanents	Contractuels	Canada	20	6	É.-U.	4	0	France	8	4	
		Permanents	Contractuels																								
	Canada	52	3																								
	É.-U.	4	0																								
France	19	4																									
	Permanents	Contractuels																									
Canada	20	6																									
É.-U.	4	0																									
France	8	4																									
Taux de rétention (en %)	80,20 %																										
Avantages sociaux fournis aux employés à temps plein	<ul style="list-style-type: none"> • Régime incitatif à court terme de Boralex • Régime d'achat d'actions • Congé parental • Programme de REER collectif • Assurances collectives : <ul style="list-style-type: none"> - Soins médicaux et dentaires - Assurance vie (employé et sa famille) - Assurance invalidité - Assurance maladie grave 																										
Concertation et implication des communautés et territoires	Valeur économique directe créée et distribuée dans les communautés et territoires par le biais du programme de dons et commandites (en dollars canadiens)	616 510 \$																									
	Nombre de plaintes officielles déposées auprès d'organismes administratifs (gouvernementaux) au cours de l'année	2																									
	Nombre de plaintes officielles déposées auprès d'organismes administratifs (gouvernementaux) qui ont été réglées au cours de l'année	2																									
	Description des efforts de développement de projets solaires pour faire face aux impacts communautaires et écologiques	Chaque projet étant unique, nous mettons en place plusieurs mécanismes et outils spécifiques pour identifier et gérer les impacts communautaires et écologiques, en collaboration avec les communautés et territoires locaux.																									

Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
	GRI 102-8 	Page 30
	GRI 102-8 	Page 30
	GRI 401-1 	Page 30
		Page 30
	GRI401-2, GRI 401-3 	Page 30
	GRI 201-1 	Page 36
		Page 36
		Page 36
	RR-ST-160a.2 	Page 36

GOVERNANCE

Priorité RSE	Indicateurs	2021	
Éthique des affaires et des comportements	Taux d'employés permanents et contractuels embauchés durant l'année de référence et toujours à l'emploi au 31 décembre 2021, ayant reçu une formation sur le code d'éthique (en %)	95 %	Certains employés a eu l'o
	Acte de corruption, de fraude ou de non-conformité au code d'éthique constituant une infraction de la société aux lois et règlements qui lui sont applicables	0	
Gouvernance	Nombre total de membres au conseil d'administration au 31 décembre 2021	11	
	Nombre de membres indépendants au conseil d'administration au 31 décembre 2021	9	
	Taux de présence des membres aux réunions du C.A. et des comités (en %)	99 %	
	Âge moyen des membres du C.A. (en années)	60	
	Nombre de femmes au C.A. (membres indépendants)	4	
	Diversité du C.A. basée sur le genre, (en %)	Hommes : Tous : 64 % Indépendants : 56 % Femmes : Toutes : 36 % Indépendantes : 44 %	
	Diversité du C.A. basée sur l'âge	40 -49 ans : 1 membre 50-59 ans : 4 membres 60 ans et + : 6 membres	
Approvisionnement responsable	Description de la gestion des risques environnementaux associés à la chaîne d'approvisionnement en polysilicium	S. O.	Même si Boralex ne pour responsabilis

Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
<p>ayant été embauchés au cours des derniers jours de l'année 2021, ils n'avaient pas encore l'occasion de terminer la formation à la date de la publication de ce rapport.</p>	<p>GRI 205-2</p> 	<p>Page 24</p>
	<p>GRI 205-3</p> 	<p>Page 24</p>
		<p>Page 21</p>
		<p>Page 21</p>
		<p>Page 21</p>
	<p>GRI 405-1</p> 	<p>Page 21</p>
	<p>GRI 405-1</p> 	<p>Page 21</p>
	<p>GRI 405-1</p> 	<p>Page 21</p>
	<p>GRI 405-1</p> 	<p>Page 21</p>
<p>fabrique pas d'équipements d'énergie solaire ni d'éoliennes, nous misons sur des efforts pour notre chaîne d'approvisionnement, y compris nos fournisseurs de panneaux solaires, notamment en matière de respect des droits de la personne.</p>	<p>RR-ST-440a.2</p> 	<p>Page 26</p>